



MÉMOIRE DE FIN D'ÉTUDE POUR L'OBTENTION DU CERTIFICAT D'APTITUDE PÉDAGOGIQUE
DE L'ÉCOLE NORMALE (CAPEN)

L'UTILISATION DE LA LANGUE FRANÇAISE DANS L'ENSEIGNEMENT

Cas de l'Ecole Primaire Publique d'Ambavahadimangatsiaka, un quartier
défavorisé dans le district d'Antsirabe

Présenté le 10 Octobre 2014 par
RATTRIMOARIKOTO Andrianjaratiana Harinaivo
Dirigé par :

RAZAFIMBELO Célestin, Maître de Conférences - HDR

Année : 2014

TABLE DES MATIERES

Introduction.....	Page1
PREMIERE PARTIE : CONSIDERATIONS GENERALES.....	Page 5
CHAPITRE I : CONTEXTE DE L'ETUDE ET CADRE THEORIQUE	
1-contexte de l'étude.....	Page 6
1-1-Programme PEERS : définition et déroulement.....	Page 6
1-2-Expérience de l'altérité	Page 7
2- Cadre théorique et institutionnel	
2-1-Qu'est-ce qu'utiliser une langue.....	Page 10
2-2-Fonctions de langage.....	Page 12
2-3-Quelques statuts d'une langue.....	Page 13
2-4-Le bilinguisme.....	Page 15
2-5-Les sources du blocage linguistique.....	Page 15
2-6-Les raisons de la non maîtrise du français.....	Page17
3- Présentation de la zone d'investigation.....	Page 18
3-1-La ville d'Antsirabe.....	Page 18
3-2- EPP Ambavahadimangatsiaka.....	Page 19
3-3-l'association Zazakely.....	Page 21
Conclusion du premier chapitre	

CHAPITRE 2- LE SYSTEME GENERAL APPLIQUE DANS L'EDUCATION PRIMAIRE

1-L'enseignement primaire.....	Page 25
2-Les politiques linguistiques et éducatives à différentes époques.....	Page 27
3-Langue d'enseignement.....	Page 29
4-La situation actuelle du français dans l'éducation.....	Page 31
Conclusion du premier chapitre	
Conclusion de la première partie	

DEUXIEME PARTIE : LA METHODOLOGIE ET ANALYSE DES RESULTATS

CHAPITRE 3- DEMARCHE METHODOLOGIQUE

1-Analyse des données statistiques.....	Page 36
2-Observation de classe.....	Page 36
3-Entretien.....	Page 37
4- Présentation et interprétation des documents collectés.....	Page 38
4-1-Analyse et interprétation de données collectées.....	Page 38
4-1-1-Classification des enseignants selon leurs diplômes.....	Page 38
4-1-2-Profil des maitres selon la formation reçue	Page 39
4-1-3-Répartition des enseignants selon leur âge.....	Page 39
4-2-Interprétation des résultats des enquêtes.....	Page 40
4-2-1-Compétence langagière des enseignants.....	Page 40
4-2-2-La pratique de la langue française.....	Page 41

4-2-3-Contact avec la langue..... Page 42

4-2-4-Les difficultés au niveau de l'utilisation de la langue..... Page 43

Conclusion du troisième chapitre

CHAPITRE 4- OBSERVATION DE CLASSE ET ENTRETIEN

1-Utilisation du français durant l'animation de classe..... Page 47

2-La participation des élèves..... Page 52

3-L'environnement social des élèves..... Page 53

4-Entretien..... Page 55

Conclusion du quatrième chapitre

Conclusion de la deuxième partie

TROISIEME PARTIE : SUGGESTIONS DES SOLUTIONS..... Page 62

CHAPITRE 5- AU NIVEAU INSTITUTIONNEL

1- Au niveau institutionnel..... Page 63

2- Au niveau organisationnel.....Page64

CHAPITRE 6- AU NIVEAU PEDAGOGIQUE ET DIDACTIQUE

1-Au niveau pédagogique.....Page 67

2-Au niveau de la personnalité..... Page 69

3-Au niveau de la didactique.....Page 69

4-Encadrement des enseignantsPage 70

5-Au niveau du ZAZAKELYPage 71

Conclusion générale..... Page 75

REMERCIEMENTS

Le présent mémoire clôture les cinq années d'études à l'université d'Antananarivo au sein de l'Ecole Normale Supérieure. Nos premiers remerciements s'adressent, tout d'abord, à Dieu car sans son entière bénédiction, ce travail n'aurait pas été réalisé. Ainsi nous adressons également, nos vifs remerciements aux membres de Jury suivants :

- A Monsieur Denis GAY, Professeur à la Haute Ecole Pédagogique de Lausanne Suisse, qui a bien voulu nous faire l'honneur d'assurer cette noble et lourde tache malgré ses nombreuses occupations.
- A Monsieur RAZANAKOLONA Daniel, Assistant d'enseignement supérieur et de recherche à l'Ecole Normale Supérieure d'Antananarivo qui a bien voulu juger notre travail en dépit de ses multiples attributions. Nous vous exprimons notre gratitude et vous remercions beaucoup.
- A notre Directeur de mémoire, Monsieur Razafimbelo Célestin, Maitre de Conférences- HDR, à l'Ecole Normale Supérieure d'Antananarivo. Tous nos remerciements pour leur gentillesse, leur expertise, leur éclairage extrêmement utiles qui ont rendu cette élaboration aussi fluide que fertile. Il a aimablement accepté de nous encadrer tout au long de notre recherche.
Nous tenons également à présenter notre profonde gratitude aux personnes qui ont concouru, de près ou de loin, à la bonne réalisation de ce travail :
- Tous les personnels enseignants et administratifs dans l'EPP Ambavahadimangatsiaka
- Monsieur René, Directeur de l'Association Zazakely et ses collègues.
- A mes parents, à ma femme et tous les membres de la famille pour leur soutien financier et moral pendant mes études à l'ENS.
- A tous mes amis.
Que chacun trouvent ici l'expression de ma profonde reconnaissance.

LISTE DES TABLEAUX :	PAGE
Tableau N° 1 : Effectif des enseignants.....	20
Tableau N° 2 : Qualification des enseignants.....	38
Tableau N° 3 : Profil des maîtres selon la formation reçue.....	39
Tableau N° 4 : Répartition des enseignants selon l'âge.....	39
Tableau N°5 : Compétence langagière des enseignants.....	40
Tableau N°6 : Pratique de langue.....	41
Tableau N°7 : Contact avec la langue.....	42
Tableau N°8 : Difficulté au niveau de l'utilisation de la langue.....	43
Tableau N°9 : Difficulté psychologique des enseignants.....	44
Tableau N°10 : Utilisation du français au niveau de l'animation de classe- CP2.....	47
Tableau N°11 : Utilisation du français au niveau de l'animation de classe-CE.....	48
Tableau N°12 : Utilisation du français au niveau de l'animation de classe- CM1.....	49
Tableau N°13 : Utilisation du français au niveau de l'animation de classe-CM2.....	50
Tableau N°14 : Tableau de récapitulation sur l'utilisation du français au niveau de l'animation de classe- pour les 4 classes.....	51
Tableau N°15 : Comportement des élèves lors d'une leçon dispensée en français...	52
Tableau N°16 : Aide familiale à l'apprentissage à la maison.....	53
Tableau N°17 : Les sources d'information dont disposent les élèves	54

LISTE DES ABBREVIATIONS

EPP : Ecole Primaire Publique

CP1 : Cours Préparatoire première année

CP2 : Cours Préparatoire deuxième année

CE : Cours Elémentaire

CM1 : Cours Moyen première Année

CM2 : Cours Moyen deuxième année

CAP/EP : Certificat d'Aptitude Pédagogique des Ecoles Primaires

CAE/EB : Certificat d'Aptitude à l'Enseignement à l'Education de Base

CEPE : Certificat d'Etude Primaire et Elémentaire

BEPC : Brevet d'Etude du Premier Cycle

ZAP : Zone Administrative et Pédagogique

CISCO : Circonscription SCOLAIRE

INFP : Institut National de Formation Pédagogique

CRINFP : Centre Régional de l'Institut National de Formation Pédagogique

ENS : Ecole Normale Supérieure

HEP : Haute Ecole Pédagogique

FRAM : Fikambanan'ny Ray Aman-drenin'ny Mpianatra.(association de parents d'élèves)

CLAC: Centre de Lecture et d'Animation Culturelle

CLIC : Centre Local d'Information et de Coordination

LISTE DES ANNEXES

N°	TENEUR
I	Décision n° 80-0020-MINESEB du 23/04/1980
II	Loi N°78-040 du 17.07.1978-Article 10
III	Décision N°1001-90/MINESEB du 01-10-90
IV	Note circulaire N°92/0015418-MIP/DEP/1 du 17.07.92

INTRODUCTION

Nous osons dire sans hésitation que l'enseignement est un des secteurs assurant le développement d'un pays ; du coup, plusieurs recherches sur le plan pédagogique ont été faites pour améliorer ce domaine. A l'heure actuelle, la pédagogie participative, une pédagogie qui prône la participation de l'élève dans la construction de ses connaissances est une méthode vivement préconisée par le département de l'éducation à Madagascar. Cette approche exige donc de la part de l'élève, une participation maximale dans toutes les activités pédagogiques que le maître lui propose ; c'est lui-même qui va construire ses connaissances et l'enseignant reste comme guide et facilitateur dans l'acquisition de ces savoirs.

En effet toutes les activités pédagogiques dispensées durant les cours doivent présenter des occasions permettant cette participation ou au moins pour susciter son initiative d'apprendre. Dans cette visée, le maître doit préparer une leçon très attrayante tout en mobilisant des matériels didactiques qui illustrent ses cours.

Alors l'interaction entre le maître et l'élève importe beaucoup ; l'échange des idées durant la séance d'apprentissage tient une place importante dans ce processus.

MISE EN CONTEXTE

Actuellement, il est prévu par la loi que c'est la langue française qui est la langue d'enseignement à Madagascar, en effet les cours doivent s'effectuer en français surtout pour les disciplines scientifiques et la géographie dans le cycle primaire. Durant le traitement de ces matières, on se communique en français. Le français est ici considéré comme outil qu'on utilise dans l'acquisition des savoirs au sein de l'institution scolaire. Les échanges verbaux et les produits écrits doivent être exprimés en français.

Alors, à part la méthode adoptée, ces actes verbaux utilisés par l'enseignant lors de ses interventions pédagogiques conditionnent l'activité d'apprentissage de l'élève et son accès ou non aux savoirs, alors l'efficacité de ses fonctions d'enseignement repose surtout sur la langue d'enseignement utilisée dans les situations de classe.

Donc la langue d'enseignement joue un rôle très important dans le domaine de l'éducation alors que bon nombre d'enseignants ne maîtrisent pas suffisamment le français, langue d'enseignement à Madagascar. Cette situation pose des problèmes dans la construction de savoirs et cela pourrait être l'origine du bilinguisme français- malgache dans

les établissements publics y compris l'EPP d'Ambavahadimangatsiaka,CISCO d'Antsirabe où nous avons fait une étude sur : « **l'utilisation effective du français dans l'enseignement primaire** ».

En effet, cette présente étude va essayer de dégager les réalités existantes sur l'usage du français dans les pratiques pédagogiques des enseignants de la dite école. Le choix du sujet est justifié par deux éléments :

- Premièrement, le rôle majeur que la langue d'enseignement tient du domaine pédagogique dont la non maîtrise de celle-ci pourrait engendrer un mauvais impact dans l'enseignement tout entier, ce qu'imérite une sérieuse réflexion.
- Deuxièmement, dans le cadre d'une collaboration étroite avec la Haute Ecole Pédagogique de Lausanne par le biais du programme PEERS, cette institution présentée par les partenaires suisses avance cette thématique dont l'étude s'est réalisée par la coopération des étudiants de cette institution et de l'Ecole Normale Supérieure de l'Université d'Antananarivo.

Concernant le terrain d'étude, le choix réside dans le fait que l'Ecole Primaire Publique d'Ambavahadimangatsiaka répond effectivement aux critères de milieu périurbain qui est implantée dans le quartier défavorisé dans la ville d'Antsirabe avec une accessibilité facile. Ensuite etant donné sa population scolaire, il est fort probable que les réalités existantes dans cet établissement pourraient être vécues par d'autres écoles de la zone rurale.

PROBLEMATIQUE ET HYPOTHESES

Alors, notre attention s'est fixée sur les pratiques en contexte : que font réellement les enseignants dans leurs pratiques pédagogiques dans le domaine du bilinguisme utilisant à la fois le malgache langue maternelle et le français ?

On se hasardera ici à avancer les hypothèses suivantes :

- La non maîtrise du français pousserait les enseignants à employer la langue maternelle dans l'explication en vue de parvenir à une meilleure compréhension.
- Le français, langue d'enseignement, serait utilisée davantage dans le domaine de l'écrit par rapport à l'oral puisque les acteurs directs connaissent beaucoup de problème dans la communication avec cette langue.

LA METHODOLOGIE

Pour mener à bien notre étude, nous avons procédé comme suit : dans un premier temps, nous avons consulté quelques documents relatifs à la didactique générale et des ouvrages qui parlent de la langue d'enseignement et de la politique éducative. Nous avons consulté également des ouvrages spécialisés, des publications et articles, mais aussi des textes réglementaires et des thèses, à savoir l'ouvrage de Tabous KELLER, *plurilinguisme et interférence in la linguistique*, édition Denoël, 1969, 309 pages, Catherine Le CUNNF et Patrick JOURDAIN, *enseigner l'oral à l'école primaire*, 1968, *guide pratique du maître*, edicef, 58 rue Jean-Bleuzen- 92178 Vanves cedex, le livre de J.P CUQ *français langue seconde* hachette, 1991 et l'article écrit par S. BABAULT, in français dans le monde, N° spécial, 2005. Nous avons aussi consulté des dictionnaires et des sites internet tels que crazafim@syfed.refer.mg, www.hepl.ch, <http://www.zazakely.suisse.ch>

Dans un second temps nous nous sommes rendus à Antsirabe pour effectuer une observation des classes dans l'EPP d'Ambavahadimangatsiaka, suivie des entretiens. Durant cette descente, quatre classes différentes, tenues par quatre enseignants différents ont été observées dans l'objectif d'obtenir une ample information pour creuser la thématique qui a été déjà bien définie préalablement.

La contrainte temps et la distance séparant la zone d'étude et la capitale où nous sommes basés limitent relativement notre étude.

PLAN DU TRAVAIL

Notre travail se divise en trois grandes parties :

-On consacre la première partie à présenter le contexte de l'étude, le cadre institutionnel et le cadre théorique. Nous y traitons le domaine théorique qui met en évidence tout ce qui a trait à la langue outil indispensable dans la communication et plus particulièrement langue d'enseignement, après avoir avancé quelques phrases présentant le contexte de l'étude tout en parlant le programme PEERS. Après cela, la présentation de la zone d'investigation, le système éducatif, et la politique linguistique depuis la colonisation jusqu'à nos jours.

-Puis la seconde partie sera consacrée à l'exploitation et interprétation des données statistiques en déduisant une conclusion concernant l'usage de la langue française dans cet

établissement scolaire. Dans ce paragraphe où nous traiterons également les résultats des entretiens et l'observation des classes.

-Enfin la troisième et dernière partie a été réservée pour présenter quelques suggestions afin de remédier les points faibles constatés lors des situations réelles de classes.

PREMIERE PARTIE : CONSIDERATIONS GENERALES

CHAPITRE 1- CONTEXTE DE L'ETUDE –CADRE THEORIQUE ET INSTITUTIONNEL

1-Contexte de l'étude

Dans le cadre de la réalisation de ce mémoire, nous avons eu l'occasion de travailler avec 3 étudiants de la Haute Ecole Pédagogique de Lausanne Suisse, une institution qui forme des enseignants du gymnase (équivalent du lycée) en Suisse grâce au projet PEERS. Il est à notre avis utile de le présenter ici.

1-1-Définition et déroulementdu projet PEERS :

Le projet PEERS ou Projet d'Echange Estudiantin dans des Réseaux Sociaux est un projet qui a pour objectif de faire coopérer des étudiants et des enseignants de Suisse et de pays partenaires sur une thématique éducative dans un cadre international et interculturel mise en place par la HEPL (Haute Ecole Pédagogique de Lausanne), une institution qui forme des enseignants du gymnase (équivalent du lycée) en Suisse.

La collaboration s'est opérée par pair d'étudiant, composé par un étudiant malgache et un étudiant helvétique, travaillant sur un même thème. En effet 3 thèmes différents ont été traités par trois groupes. Ainsi nous avons travaillé sur la langue française et son utilisation dans l'enseignement en collaboration avec Patrick Stuby, étudiant de la HEP de Lausanne.

Le programme est déjà actif aux Etats-Unis, en Bolivie, à Singapour, au Mozambique, au Burkina-Faso mais cette fois-ci nous avons eu la chance de participer à l'ouverture de ce programme pour Madagascar.

Le projet PEERS s'effectue en deux temps :

-Dans un premier temps, nos collègues suisses se sont rendus à Madagascar pour effectuer le terrain : observation de classes, visite des lieux qui ont un lien à nos mémoires respectifs.

-Puis dans un second temps, l'équipe malgache a quitté la grande île pour rejoindre le sol helvétique tout en réalisant ces mêmes activités, aux fins de comparaison mais également pour développer ce thème déjà travaillé dans ce projet.

Autour de ces deux étapes, les étudiants ne cessent de se communiquer entre eux tout en échangeant des informations pour la réalisation de leurs recherches respectives.

Du coup, ce programme nous a offert une occasion qui nous permet de développer nos connaissances sur le monde de l'éducation et en même temps d'enrichir nos expériences.

1-2-Expérience de l'altérité :

L'expérience de l'altérité est une démarche anthropologique très enrichissante du point de vue humain. Durant cette expérience, l'étudiant s'immerge dans un monde nouveau tout en faisant une découverte tant sur le plan culturel que social et dans le cadre scolaire pour développer ses connaissances.

Ainsi, nous nous sommes confrontés à l'altérité pendant le séjour à Lausanne : on a constaté donc que malgré le développement de la technologie (les Suisses vivent autour des appareils remplaçant des tâches manuelles courantes, autour de bon nombre de constructions et des usines), la nature n'a pas disparu de paysage helvétique et que les champs et les forêts y existent même dans des proportions considérables.

Ensuite dans le cadre scolaire, lors de l'observation des classes que nous avons effectué, on a constaté clairement que l'effectif par classe est faible (autour de 18 à 20 élèves par section) par rapport à ce qui existe à Madagascar ainsi que les matériels didactiques sont en abondance. Ces deux éléments font la différence entre la classe malgache et celle de Suisse. Manipulés par les élèves, ces matériels didactiques favorisent la compréhension et facilitent la mémorisation du contenu de la leçon.

Contexte de l'éducation dans le canton de Vaud:

-ORGANISATION GENERALE

La suisse est constituée par 26 cantons dont chaque canton possède sa propre organisation dans le domaine de l'éducation. L'élaboration du programme scolaire, connu sous le nom de plan d'étude, et la scolarisation des élèves sont à la charge du canton tout en respectant les grandes lignes définies par la convention inter cantonale.

Il existe deux niveaux en général : le degré primaire, le degré secondaire et le gymnase.

Le degré primaire dure 8 ans repartie en deux cycles : premier cycle primaire et deuxième cycle primaire. Ces deux cycles s'étalent respectivement sur 4 ans, puis le degré secondaire dure encore 4 années. Les enfants commencent leur scolarité à l'âge de 5 ans

Après 12 ans d'étude, après avoir décroché l'examen final, qui marque la fin du parcours scolaire obligatoire, l'élève passe au gymnase qui s'étale également sur 3 ans. En Suisse le secteur d'enseignement est totalement assuré par l'Etat, l'école privée n'y existe pas

		Rac I et II Rattrapage		Degré secondaire I
14-15 ans	11S	Voie pré gymnasiale	Voie générale*	
13-14 ans	10S			
12-13 ans	9S			
11-12 ans	8P			
10-11 ans	7P		Deuxième cycle primaire	
9-10 ans	6P		(Cycle 2)	
8-9 ans	5P			Degré primaire
7-8 ans	4P			
6-7 ans	3P		Premier cycle primaire	
5-6 ans	2P		(Cycle 1)	
4-5 ans	1P			

*enseignement en 2 niveaux pour le Français, les Mathématiques et l'Allemand

-METHODES D°ENSEIGNEMENT ET MATERIELS DIDACTIQUES

Concernant l'approche adoptée, la méthode participative est la plus pratiquée. L'élève ne reste jamais passif durant la classe. Il participe toujours aux activités pédagogiques que le maître lui présente. Le cours est illustré par des matériels didactiques très abondants : cartes, dés, cartons, bâtonnets, ordinateur,... ces derniers sont fournis et achetés par les enseignants avec leur propre argent selon l'explication d'une enseignante enquêtée par nous.



Patrick stuby



Salle de classe d'une école primaire- canton de vaud Lausanne Suisse

Les matériels didactiques tiennent donc un rôle très important dans l'enseignement car on peut tenir longtemps l'attention de l'élève avec. Outre l'abondance des matériels didactiques, ce qui est frappant aussi c'est l'effectif des élèves par classe. Le nombre ne dépasse point 20 apprenants par classe ; cette situation est très favorable pour la méthode active. Ensuite les salles de classe et les mobiliers scolaires sont tous en bon état.
FORMATION DES ENSEIGNANTS :

Dans le canton de Vaud, quel que soit le niveau scolaire auquel on souhaite enseigner la formation est assurée par la HEP (Haute Ecole Pédagogique). Les diplômes décernés par la HEP Vaud sont reconnus au niveau Suisse. Pour enseigner au secondaire I (degrés 5 à 9 de la scolarité obligatoire), il faut détenir un Bachelor des facultés SB (Chimie, Mathématique, Physique), ou SV et suivre et réussir les études de "*Master of Science en enseignement pour le secondaire I*" à la HEP (2 ans d'études). Pour enseigner au secondaire II (gymnase, école de diplôme, enseignement professionnel), il faut détenir un Master de la faculté SB (Chimie, Mathématiques, Physique), SV ou I&C et suivre et réussir les études de "*Master of Science en enseignement pour le secondaire II*" à la HEP (1 an d'études). Si on souhaite enseigner au secondaire I, il faut faire une deuxième année à la HEP afin d'obtenir le diplôme pour le secondaire I. Il est en principe possible de faire cette deuxième année tout en étant déjà enseignant dans le secondaire II.

Bref, pour avoir un enseignement de qualité, il faut posséder des matériels didactiques pour illustrer le cours ensuite le nombre des élèves ne devrait pas dépasser 20 par classe afin de faciliter la surveillance et guidage lors du travail de recherche effectué par les apprenants. Enfin, la formation est très nécessaire pour l'enseignant. En principe nul ne pourrait pas exercer cette fonction sans formation.

Grosso modo ce voyage nous a fourni des nouvelles connaissances qui permettent d'améliorer notre pratique pédagogique et fortifient notre expérience professionnelle.

2- Cadre théorique et institutionnel

2-1-Qu'est-ce qu'utiliser une langue ?

2-1-1- Essai de définition de « l'utilisation d'une langue »

Dans le dictionnaire de langue française, Paul Robert écrit : qu'utiliser veut dire « rendre utile », par extension il signifie « employer », « manier »et « pratiquer ». Ainsi nous en tirerons qu'utiliser peut signifier pratiquer cette langue.

En revanche, l'utilisation du français revient à citer tous les emplois d'une langue au sein de la société. Pour Madagascar il est possible de les circonscrire ; en effet dans notre pays, le français jouit du statut de « langue étrangère ».

2-1-2-Quelques utilisations d'une langue

Nous voudrions proposer l'analyse de l'oral, de l'écrit, et de la lecture comme cadres d'utilisation de la langue, vue leur importance dans les pratiques de classe.

a-L'oral :

La maîtrise de la langue orale est jugée par sa fluidité, c'est-à-dire que les mots ou les paroles s'écoulent aisément. Ainsi une personne qui maîtrise la langue orale parle d'une manière continue et sans pause¹. Par ailleurs, la langue orale s'adapte à la situation de communication, l'émetteur peut devenir récepteur et vice versa. L'oral est beaucoup plus libre « d'allure » et obéit à une structure grammaticale plus simple. Dans le premier cycle le programme suggère les jeux de rôles comme exercice de l'oral, puis on ajoute les exposés pour le second cycle et dans le troisième cycle lorsque le niveau des élèves le permet, le Professeur peut demander des activités telles que le compte-rendu, le débat, dans les pratiques de classe.

Dans le dictionnaire encyclopédique, oral est transmis ou exprimé par la voix par opposition à écrit. Pour les psychanalystes, stade oral c'est la phase d'organisation libidinale, dans laquelle la satisfaction autoérotique est liée a l'activité de la zone érogène buccale.

¹ ELLEN BYALISTOK, « acquisition et utilisation du français », *Le français dans le monde, recherche et application*, Hachette, 1990

b-L'écrit :

Un message écrit est fait pour être lu, et on écrit à quelqu'un parce qu'on ne peut pas s'adresser à lui directement à vive voix ; Par conséquent, le message sera lu ultérieurement et en l'absence de l'émetteur. Ainsi se doit-il de s'expliciter afin d'éviter toute équivoque. Exprimer ses idées par écrit exige des niveaux d'analyse et de contrôle linguistique plus élaboré que ne fait la langue orale.²

Cela implique une bonne maîtrise du système syntaxique de la langue.

Sur le plan pédagogique, le professeur ne demande plus aux apprenants de traduire un texte rédigé au style direct en style indirect, mais de rédiger selon les principes fondamentaux de l'énonciation- rédaction d'une lettre, d'une demande d'emploi.

c-La lecture :

Le grand Larousse de la langue française définit le mot lecture comme étant une action de déchiffrer un texte écrit. Ainsi, les difficultés qui résident dans l'acquisition de la lecture et l'écrit sont semblables : il s'agit encore de connaître la structure de la langue.

Sur le plan pédagogique, les apprenants qui aiment la lecture possèdent un vocabulaire plus actif et plus étendus que leurs camarades et cela donnera une bonne maîtrise de la langue. En effet à force de lire, l'apprenant se familiarise avec les expressions authentiques de la langue française, d'une part et avec la structure d'autres langues d'autre part.

En dehors de l'école, l'utilisation du français revêt des caractères purement personnels. Il devient un outil de recherche intellectuelle pour les autres ou encore une forme de snobisme pour certains, distincte du phénomène du langage ainsi dans cette étude, nous tenterons de l'analyser selon une approche psychologique.

Après l'analyse de quelques utilisations de langue, nous procéderons dans la partie suivante à l'étude des fonctions de langage. Or, dans l'encyclopédie universalis, nous lisons que : le langage est un objet de recherche pour sciences- linguistique, sociologie...etc. cela requiert une approche

² Ellen BIALISTOK, op.cit p.10

2-2-Fonctions du langage

Certains linguistes, notamment ceux de l'Ecole de Copenhague dont le fondateur est Hjelmslev considèrent qu'il n'existe aucun lien entre la fonction et la structure linguistique. Pour eux le langage est un simple support de langue et tentent d'en décrire et d'en expliquer le mécanisme.

Cependant des psychologues soviétiques de l'école soviétique³ considèrent le langage comme instrument de socialisation, c'est-à-dire qu'il existe des relations entre la structure sociale, l'usage du langage ainsi que le comportement qui en découle.

En d'autres termes, le langage est un outil d'échange social ainsi que le définit Roger Caratini, comme étant une faculté de communication propre à l'homme et qui s'exerce par l'intermédiaire de divers systèmes qui sont autant de codes : langage des fleurs, des gestes, des panneaux, des rêves, et ces codes sont faits de langage, au même titre que le langage vocal qui n'utilise comme outil la langue⁴.

2-2-1-Fonction de communication

J.P BRONCKART, dans « les théories du langage⁵ », définit le langage au même degré que « l'instance » ou faculté qui est invoquée pour expliquer que tous les hommes se parlent. Cela signifie que le langage se conforme à la situation de communication. Ainsi, sert à l'homme dans la vie sociale ; il caractérise presque la totalité des échanges que l'on observe dans la société. Pour les avocats dont le souci est de défendre leurs clients ou pour les professeurs qui doivent transmettre un savoir à leurs élèves, l'usage de parole est vital.

2-2-2- Fonction de représentation

J.P BRONCKART, dans le même ouvrage, précise que : la fonction de représentation a pour objet de reproduire ou de représenter quelque chose d'abstrait ou de concret en son absence. Autrement dit, le langage est un moyen de rendre présent un référent absent au moment où l'on parle.

C'est ainsi que Jean PIAGET se demande si le langage sert toujours à communiquer. En effet, le langage témoigne du besoin de l'homme à formuler ou à verbaliser sa pensée. Dans

³ Ecole soviétique pour qui le langage est un instrument de socialisation

⁴ Dictionnaire, Caratini Roger, Bordas Encyclopédie(sciences sociales), linguistique 1978

⁵ JP BRONCKART, *Les théories du langage*, Bruxelles 1977

ces perspectives, il fait référence à la finalité de l'éducation où celui qui apprend, prend part dans le processus d'apprentissage : il observe, analyse, juge et émet une synthèse.

La fonction de représentation consiste à créer des représentants de la réalité que le sujet extériorise par le langage.

2-2-3-Fonction régulatrice ou organisatrice du comportement

Le langage est pour l'homme un moyen d'organiser et de maîtriser l'action, de la prévenir et de s'y adapter en fonction des conditions qui dictent sa conduite, c'est-à-dire permet de régler, changer, ou maîtriser ses attitudes. Cette troisième fonction est considérée par l'école soviétique comme étant la plus importante dans la mesure où selon BRONCKART, elle a un impact sur la vie sociale de l'individu. De même, le langage permet différentes sortes d'échanges : échanges de savoir, de savoir-faire, échanges d'expérience et de jugement.

Et enfin nous pouvons ajouter que se servir du langage permet de parfaire ses connaissances. Ces remarques permettent d'avancer que le langage est un outil précieux pour le développement de l'individu.

2-3-Quelques statuts d'une langue :

Dans un pays, une langue vivante doit se situer sur une place bien claire du point de vue juridique. Sa situation doit être déterminée par un texte ou par une loi. En effet, le statut d'une langue c'est la situation de fait dans laquelle se trouve une langue relativement à son usage ou reconnaissance juridique dont elle jouit. Puisque notre étude porte sur la place du français dans l'enseignement il est crucial donc de traiter les différents statuts d'une langue dans un pays.

2-3-1-La langue maternelle⁶ :

La langue maternelle ou langue natale est conçue comme la première langue apprise par un enfant. Dans certains cas lorsque l'enfant est éduqué par des parents ou des personnes parlant des langues différentes, il peut acquérir ces langues simultanément ; Chacune pouvant être considérée comme langue maternelle. Il sera peut être alors en situation de bilinguisme. Dans le domaine de l'éducation les termes de langue maternelle et langue natale sont utilisées sans distinction.

⁶ [fr.wikipedia.org /wiki/langue maternelle](http://fr.wikipedia.org/wiki/Langue_maternelle)

C'est donc la première langue apprise dans l'enfance tel que définissent Jacqueline Picoche et Christine MarchelloNizia dans « histoire de la langue française » : la première langue qu'apprend un enfant est sa langue maternelle qu'il acquiert au foyer.

2-3-2-La langue seconde :

Selon JP Cuq, une langue seconde est une langue de nature étrangère mais se distingue de cette dernière par certaines propriétés qu'elle possède⁷. Toute langue non première est une langue étrangère, parmi les langues étrangères certaines ont de propriétés particulières qui les font appeler langue seconde⁸.

Par conséquent, la connaissance du français en tant que langue seconde est acquise à l'école ou dans les échanges et ou les contacts sociaux.

2-3-3-La langue étrangère :

Une langue étrangère est une langue qui n'est pas la langue maternelle d'une personne si bien qu'elle doit en faire l'apprentissage pour pouvoir la maîtriser⁹. Ceci peut se faire de différentes manières : par la voie scolaire, par des cours, des stages, ou des formations à l'âge adulte, par des manuels ou des méthodes multimédia par le bain linguistique,....

Dans le dictionnaire de notre temps, le mot étranger signifie qui est d'une autre nation ou qui a rapport à un autre pays. Ainsi, nous en déduisons qu'une langue étrangère est une langue parlée dans un autre pays autre que le sien. A cet effet, Jean Pierre Cuq souligne dans le même ouvrage que toute langue non première est une langue étrangère.

Après avoir avancé les statuts d'une langue et ses utilisations, la présence quasiment continue de deux langues, malgache et français dans l'histoire de l'enseignement à Madagascar nous pousse à traiter ce qu'on entend par bilinguisme.

⁷ J.P CUQ,Français langue seconde, Hachette, 1991,p 9

⁸ JP Cuq, idem. p 11

⁹ fr.wikipedia.org /wiki/langue étrangère

2-4-Le bilinguisme :

2-4-1-Définitions du bilinguisme :

Le bilinguisme est défini par la qualité d'un individu ou d'une population qui utilise deux langues différentes. Par contre pour certains linguistes quant à eux, le bilinguisme est : une situation d'un individu parlant couramment deux langues différentes (bilinguisme individuel) ; situation d'une communauté où se pratique deux langues¹⁰.

D'après cette définition, il n'y a jamais de bilinguisme sans qu'il ait maîtrise parfaite de deux langues. Alors d'autres avancent qu'on peut parler déjà du bilinguisme lorsqu'il y a usage de deux langues par un même individu ou une même société quelle que soit l'aisance avec laquelle le sujet manipule chacune d'elle : par plurilinguisme ou bilinguisme, il faut entendre le fait général de toutes les situations qui entraînent un usage généralement parlé et dans certains cas écrit, de deux ou plusieurs langues par un même individu ou même groupe. Langue est ici prise dans un sens très général et peut correspondre à ce qu'on désigne communément comme un dialecte ou un patois¹¹

D'une manière générale, le bilinguisme est la situation linguistique dans laquelle les sujets parlants sont conduits à utiliser alternativement, selon les milieux, ou les situations, deux langues différentes.

En ce sens, le bilinguisme peut se définir comme un phénomène complexe qui résulte de la cohabitation de deux langues. Il se rapporte à des mécanismes concernant un individu qui connaît deux langues ou une communauté où deux langues sont employées.

Ainsi, le bilinguisme se présente sous différents types selon le degré de la maîtrise des langues, mais aussi le modèle de leur apprentissage.

Le bilinguisme est dit :

- *Idéal* lorsque la maîtrise des deux langues est parfaite ;
- *Précoce* s'il est atteint avant les études en milieu scolaire
- *Simultané*, lorsque l'acquisition s'est faite en même temps dans les deux langues, ce qui ne peut être le cas lorsque les deux langues sont présentes dans l'univers qui l'entoure (famille, amis,...)

¹⁰ <http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/bilinguisme/>

¹¹ A. Tabous KELLER,*plurilinguisme et interférence*, Edition Denoël, 1969, p.309

- *Consécutif*, lorsque l'enfant acquiert d'abord une langue puis l'autre, dans le cas d'un enfant issu de l'immigration ou des personnes qui déménagent dans un autre pays.
- *Passif*, lorsqu'une de deux langues est seulement comprise
- *Soustractif* lorsqu'une des langues n'est pas considérée au même niveau par l'entourage ce qui entraîne une compétence limitée dans cette langue et une démotivation.

Face à cette antinomie, certains linguistes ont choisi limiter l'application du bilinguisme à l'aptitude individuel et ont développé ainsi la notion de diglossie pour étudier les phénomènes sociaux et communautaires.

2-4-2- La diglossie :

La diglossie est caractéristique d'une situation où deux langues sont présentes sur un territoire donné mais bénéficient d'une valorisation inégale aux yeux de la population et sont utilisées dans des contextes différents, l'une étant généralement cantonnée à un contexte familial et intime tandis que l'autre bénéficient d'une prépondérance dans les usages officiels. En sociolinguistique, la diglossie désigne l'état dans lequel se trouvent deux variétés linguistiques coexistant sur un territoire donné et ayant pour des motifs historique et politique des statuts et des fonctions sociales distinctes, l'une étant représentée comme supérieure et l'autre inférieure au sein de la population. Les deux variétés peuvent être des dialectes¹².

Alors quelles sont les sources de blocage dans l'usage d'une langue ?

2-5-Les sources du blocage linguistique

L'utilisation du français dans le domaine scolaire ne va pas de soi. Bien que les enseignants soient en possession d'acquis stockés dans leur tête, des situations empêchent de les utiliser. Ces connaissances emmagasinées ont du mal à sortir pour être à utiliser. Diverses raisons au point de vue linguistique sont à l'origine de cette situation :

-*d'ordre affectif* : puisque le rapport des enseignants et des apprenants avec la langue française est très limité, ils ont tendance à ne pas l'aimer, car ils ne la maîtrisent pas.

-*d'ordre physiologique* : les organes buccaux peu familiers aux sons spécifiques de la langue française ont du mal à les produire.

¹² <http://fr.wikipedia.org/wiki/Diglossie>.

-d'ordre psychologique : le statut même de la langue française constitue une contrainte qui oblige les enseignants à l'utiliser en classe. Puisqu'il s'agit là d'une obligation, la motivation n'y est plus. A part tout cela, on peut citer également la timidité et la peur comme facteurs de blocage d'ordre psychologique qui empêchent l'individu à s'exprimer librement.

2-6-Les raisons de la non maîtrise du français

Niveau institutionnel :

Par définition, l'école, les établissements d'enseignements et de formation assurent des fonctions d'éducation de formation et de qualifications (art.13 LOI N°2004-004 DU 26 JUILLET 2004, portant l'orientation générale du système d'éducation d'enseignement et de formation). D'où la politique linguistique imposée par l'Etat durant une certaine époque qui avait relégué la langue française au statut de langue étrangère a produit un grave impact dans la maîtrise de cette langue chez les jeunes étudiants malgaches à cette époque. La plupart des jeunes y compris les acteurs pédagogiques actuels, travaillant dans le cycle primaire, ont subi les conséquences de la malgachisation appliquée durant la deuxième république.

Raisons sociales :

Depuis l'année 1972 où s'est produit le mouvement étudiant revendiquant le changement radical du système éducatif malgache, souffla le vent de francophobie à Madagascar. L'emploi de la langue de Molière, qualifiée comme langue de colonisateurs, signifiait un retour à la colonisation et à l'esclavagisme à l'époque. D'où une malgachisation hâtive et à outrance touche plusieurs secteurs y compris l'institution scolaire. On y observait donc une revalorisation de la langue maternelle (malgache et malgaches dialectaux) dans l'éducation. En revanche, on assiste à une vive réticence contre la langue française, une situation qui ne mène jamais à la maîtrise de cette langue.

3- Présentation de la zone d'investigation

3-1-La ville d'Antsirabe

3-1-1-Situation géographique de la ville

La ville d'Antsirabe est située à 1 500 m d'altitude dans une cuvette entourée de volcans à 167 km au sud de la capitale Antananarivo. Elle possède le climat le plus frais de Madagascar. En hiver, la température peut descendre jusqu'à zéro degré Celsius. On y trouve des nombreuses sources thermales ou minérales encore exploitées aujourd'hui. Les vertus de ses eaux découvertes par deux missionnaires norvégiens, y ont attiré des personnages illustres. Les souverains eux-mêmes venaient y soigner leurs rhumatismes. Mohamed V, Roi de Maroc et son fils, y furent exilés en 1953¹³

La ville est reliée à la capitale Antananarivo par la route nationale 7 et par le chemin de fer mais qui ne fonctionne plus. Elle est également un centre touristique, les lacs d'Andraikiba et Tritriva, situés respectivement à 7 et à 17Km d'Antsirabe constituent des centres touristiques qui attirent beaucoup de visiteurs.

3-1-2-Contexte économique et démographique¹⁴

Antsirabe est la troisième ville de Madagascar en termes de population avec 182'084 habitants. C'est un centre régional situé dans une région rurale dont l'activité principale est la riziculture. Cette ville est un ancien centre de villégiature colonial car les Français appréciaient son climat tempéré. Antsirabe est en effet située à une altitude de 1500 mètres au centre de la région des Hauts-Plateaux malgaches. Autour des bains thermaux et des autres édifices coloniaux, la ville s'est développée et possède maintenant plusieurs faubourgs défavorisés, tels celui de Mahazina, dans lequel se trouvent le centre éducatif Zazakely et le village solidarité.

Malgré la crise politico-économique qui mine le pays depuis 2009, Antsirabe reste toujours le premier centre industriel du pays, avec en particulier la COTONA (La Cotonnière d'Antsirabe) qui est la plus importante entreprise textile de l'île, employant depuis la fibre de coton, le tissage, la teinture et la fabrication des vêtements avec environ 4 000 personnes. KOBAMA, fabricant de farine, la TIKO, société de transformation dont la principale matière

¹³ Source : fr.wikipedia.org /wiki /Antsirabe

¹⁴ Source : idem

première est le lait. Cette dernière qui est une société appartenant à l'ancien Président qui s'exile en Afrique du Sud, est suspendue actuellement pour de raison politique.

Egalement grâce à l'existence du sol volcanique qui est très fertile, Antsirabe est connue par la production de légumes.

3-2-L'EPP Ambavahadimangatsiaka

3-2-1-Aperçu historique

L'école primaire publique d'Ambavahadimangatsiaka a été ouverte en 1910 ; Monsieur RAKOTONIABANY, instituteur officiel, était le premier Directeur. Il prit sa fonction le 28 Août 1910, puis plusieurs enseignants s'y succèdent. Il n'y avait qu'un seul bâtiment, dans le premier temps, celui qui se situe au milieu, et qui comprend 4 salles de classe. Au fil du temps, on a du multiplier ces dernières en suivant l'augmentation de l'effectif des élèves.

Puis le Ministère de la Population a proposé avec l'aval du département de l'éducation, une école préscolaire dont la direction est jumelée, au sein de cet établissement en 1996.

En 2000, à l'occasion de la célébration de la 90^e anniversaire, une grande réhabilitation suivie d'une construction a été effectuée, grâce à l'aide apportée par Monsieur RASSIDE, un indopakistanaïs, propriétaire gérant d'une maison de commerce dans la ville d'Antsirabe. On a construit une salle de classe à cette occasion pour le préscolaire et en même temps réhabilité tous les bâtiments. Adduction d'eau, électrification du domaine scolaire et don de certains matériels comme les rideaux, tables-bancs, tableaux noirs sont l'empreinte de la main de ce bienfaiteur dont son nom est gravé sur une stèle qui a été implantée dans la cour devant le grand bâtiment. Depuis cette date, l'école a été baptisée Ecole Primaire Publique RASSIDE Ambavahadimangatsiaka¹⁵.

Actuellement, avec Madame Marcelle à la direction, l'établissement compte 5 bâtiments comportant 12 salles de classe au total et un bureau de Directeur.

¹⁵ Entretien avec madame Desirée enseignante



Le portail de l'Ecole Primaire d'Ambavahadimangatsiaka



3-2-2-La population scolaire¹⁶

-Les élèves

L'effectif total des apprenants dans l'EPP Ambavahadimangatsiaka s'élève jusqu'à 773 dont 420 garçons et 353 filles ; Ils sont issus de classe moyenne et une grande partie viennent de couche sociale défavorisée, habitant dans les fokontany environnant : Mahazina, Ampatana, Antsenakely , Antsirabe afovoanyatsinananaAmbohimanarivo.

Cette année, l'augmentation de la cotisation annuelle a occasionné une diminution de l'effectif des élèves. Le montant passe jusqu'à 20000 Ariary par parent ; le paiement de cette somme qui est utilisée pour le fonctionnement de l'école, constitue une grande difficulté pour la plupart des parents.

Notons que quelques élèves de l'EPP d'Ambavahadimangatsiaka, classés comme défavorisés, ont eu la chance de recevoir une aide fournie par une association appelée « association zazakely-suisse » œuvrant dans le cadre de la lutte contre la déscolarisation. Cette dernière sera traitée davantage plus tard.

- Le personnel enseignant.

Comme le cas actuel de tous les établissements scolaires malgaches, les enseignants de l'EPP Ambavahadimangatsiaka sont composés, de fonctionnaires, qui sont à la veille de leur retraite, de contractuels et de maîtres FRAM. Ils sont maintenant au nombre de 23 dont un Directeur ; les maîtres payés par la communauté sont en grand nombre et assurent les deux tiers des tâches. Ils ont suivi la majeure partie de leur formation durant la deuxième république où la malgachisation a occupé une place importante dans l'éducation. Cette situation occasionne un grand impact sur leur niveau de français.

Tableau N°1 : effectif des enseignants

Fonctionnaires et contractuels	Maitres FRAM	TOTAL
10	13	23

Source : fiche d'enquête

¹⁶ Source : la direction de l'établissement

3-2-3-L'organisation temporelle et pédagogique

Faute de salle de classe, l'école se fait en mi-temps. La moitié des élèves font leur classe durant la matinée tandis que les autres travaillent l'après- midi. Un enseignant tient une classe et chaque niveau se divise en multiples sections ; la classe multigrade n'y existe pas. Dans la matinée, le cours commence à 7h30 puis une petite pause de 15mn se met en place à 10H et la classe se termine à 12H30. Et pour l'après- midi, on commence à 13H et la classe prend fin à 17H30. Donc les élèves font moins de 27H30 par semaine, qui est l'horaire officiel.

3-3- L'association Zazakely :

L'association Zazakely est une alliance éducative dans la lutte contre la déscolarisation et le décrochage scolaire. En effet, elle aide à la scolarisation, à la formation professionnelle et au développement social du quartier de Mahazina-Antsirabe afin d'atténuer la pauvreté.

L'association Zazakely est une entité bipolaire. L'une des deux branches situées en France s'occupe de la collecte de fonds, de dons en nature ainsi que l'acheminement jusqu'à Madagascar de ceux-ci. L'autre branche place son activité en plein cœur d'Antsirabe, dans le quartier de Mahazina.

Depuis Septembre2006, une troisième entité s'est créée en Suisse afin d'aider au financement et à la réalisation des projets. Pour aider les enfants du quartier les plus démunis, l'association arrive actuellement de dispenser de cours d'appui depuis la classe maternelle au CM2 et d'apporter un soutien scolaire de la sixième au Baccalauréat. Ces enfants sont des élèves de l'EPP d'Ambavahadimangatsiaka et ceux du quartier environnant.

Elle entretient également une cantine scolaire qui fournit près de 180 repas par jour ainsi que la production de spiruline dont les enfants ont besoin pour lutter contre la malnutrition et à la fois source d'argent.

Le centre éducatif Zazakely dispose de 4 salles de classe, d'une bibliothèque, d'un réfectoire, d'un bureau pour le Directeur, d'une infirmerie, des terrains pour l'apprentissage de l'agriculture et d'un grand terrain de sport mis à la disposition des jeunes de l'ensemble du quartier.

Elle donne des cours et de soutien pour 238 enfants actuellement. Mais le problème est l'insuffisance au niveau de l'infrastructure et mobiliers scolaires. Du coup, la capacité d'accueil est très limitée, donc bon nombre d'enfants du quartier qui se déclarent comme pauvres n'ont pas pu bénéficier de cette aide humanitaire. Ainsi, une incohérence au niveau de la pédagogie a été également constatée entre l'EPP Ambavahadimangatsiaka et le centre éducatif lors de notre visite. Le centre éducatif de Mahazina avance plus vite quelquefois dans le traitement de leçon, puis les enseignants pratiquent un enseignement dirigiste alors que l'EPP essaie d'appliquer la méthode participative. Pourtant cette situation ne pose pas de gros problème dans la collaboration des deux institutions.

CONCLUSION DU PREMIER CHAPITRE

En résumé, le premier chapitre de notre travail nous a servi à faire connaître le projet PEERS qui est un programme visant à faire coopérer des étudiants Suisses avec nous étudiants d'un pays partenaire dans le cadre de la réalisation de ce mémoire sur une thématique éducative. Grâce à l'expérience de l'altérité, nous avons pu développer nos connaissances et d'enrichir nos expériences dans le domaine de l'éducation durant le contact avec les collègues étrangers pendant le séjour en Suisse. Autrement dit, c'est le projet PEERS, qui nous permet de mener cette recherche en collaboration avec ces étudiants car son objectif est de faire travailler ensemble des étudiants de Suisse avec des universitaires du pays partenaire sur une thématique éducative.

Ainsi, c'est dans cette partie également qu'on a traité le domaine théorique dans lequel on rappelle les diverses utilisations de la langue telles que l'oral, l'écrit, et la lecture qui constituent à notre visée la fin et le moyen de l'apprentissage. Il est prévu par des textes que c'est la langue française qui est la langue d'enseignement dans l'éducation primaire à Madagascar actuellement. En effet, pour qu'il ait une efficacité, l'enseignant doit maîtriser cette langue et au terme de l'apprentissage, il est souhaité que l'apprenant sache parler, lire et écrire correctement le français. Nous avons parlé aussi du bilinguisme dans ce premier chapitre, qui n'est autre que la situation d'un individu qui parle couramment deux langues différentes. D'une manière générale, le bilinguisme est la situation linguistique dans laquelle les sujets parlants sont conduits à utiliser alternativement, selon les milieux, ou les situations, deux langues différentes.

Toujours dans cette partie, après avoir analysé les sources de blocage linguistique et les raisons de la non maîtrise du français, nous avons traité la situation démographique et économique d'Antsirabe. Antsirabe est une localité implantée sur les hautes terres, au centre de la grande île. C'est un centre régional dont l'activité principale est l'agriculture. L'EPP Ambavahadimangatsiaka, notre zone d'étude, se situe dans cette région.

C'est une école primaire publique qui a été fondée en 1910 ; cet établissement scolaire se situe dans le quartier de Mahazina, un quartier défavorisé sur une zone périurbaine. En tant que zone d'investigation, nous avons ainsi traité, son histoire, sa population scolaire, et son organisation temporelle et pédagogique.

Enfin, nous avons parlé aussi dans ce chapitre de l'association Zazakely, qui est une alliance éducative œuvrant dans le domaine de l'éducation. En effet, elle aide à la scolarisation, à la formation professionnelle et au développement social du quartier de Mahazina-Antsirabe. Dans le but d'aider les enfants les plus démunis du quartier, elle entretient une cantine scolaire qui fournit 180 repas par jour et donne de cours d'appui pour ces enfants.

CHAPITRE 2- LE SYSTEME GENERAL APPLIQUE DANS L'EDUCATION PRIMAIRE

1-L'enseignement primaire

1-1-Organisation générale

Puisque notre champ d'investigation est une école primaire publique, il est essentiel, de parler un peu du système général appliqué dans l'éducation primaire à Madagascar à l'heure actuelle.

L'enseignement primaire, qui constitue le cycle de base à Madagascar dure cinqans.Pour éviter les confusions, nous adopterons les dénominations suivantes¹⁷ :

-**une classe**(ou groupe-classe) = un groupe d'élèves ;

-**une classe multigrade**(ou classe jumelée)=classe à plusieurs cours ou niveaux.Ce type de classe a été fait pour pallier le problème d'insuffisance en nombre des enseignants. Dans ce cas,un seul maître pourrait tenir deux ou trois niveaux en même temps. Puisque la gestion de classe multigrade présente beaucoup de difficultés, on recrute des enseignants Fram pour complément d'effectif afin d'annuler progressivement la classe à plusieurs cours.Cette situation explique l'apparition des maîtres non fonctionnaires travaillant dans le cycle primaire.

-**un cours ou un niveau** :L'enseignement primaire est divisé en trois cours ou trois niveaux :

-cours préparatoire : CP

-cours élémentaire : CE

-cours moyens :CM

Chaque cours est reparti en deux années sauf le cours élémentaire qui dure seulement une année :

Cours préparatoire : CP.1 et CP.2

Cours élémentaire : CE

Cours Moyens : CM.1 et CM.2

¹⁷ Agence de la Francophonie, *Guide pratique du maître*, edicef, 58, rue Jean-Bleuzen, p.77

A la fin du cours moyen deuxième année, l'élève passe son premier examen officiel, le CEPE (certificat d'étude primaire et élémentaire) qui lui permet de continuer au collège.

Les écoles primaires sont ouvertes à tous les enfants de six à seize ans soumis par la loi à l'obligation de l'enseignement primaire.

1-2-Les matières à enseigner

Dans le cycle primaire, l'enseignement a pour but de développer trois axes de connaissances chez l'élève : lire, écrire, compter. Ces trois éléments vont s'acquérir par le traitement de disciplines suivantes : Malagasy, qui se subdivise en quelques sous disciplines : *vakiteny*(lecture),*tsipelina*(orthographe),*dika-soratra*(copie),*soraka-liana*(écriture),*fanazarana hiteny*(expression orale), *fanazarana hanoratra*(expression écrite), *fanabeazam-boho ny teny* (vocabulaire et grammaire) puis le Français, se divisant encore en plusieurs sous disciplines : lecture, conjugaison, grammaire, copie, dictée, écriture, langage, vocabulaire, expression écrite et orthographe, expression orale, ensuite la mathématique, la science de la vie et de la terre (SVT), la Géographie, l'Histoire, l'instruction civique, activités physiques et sportives , et enfin le dessin, le chant et la récitation. L'apprentissage des disciplines qui viennent d'être citées ci-dessus obéit à des approches pédagogiques innovantes. Actuellement la méthode participative est très recommandée. Elle consiste à faire participer l'élève pendant la classe.L'élève ne se contente plus à la prise de notes, mais il construit, sous le guide du maître, son savoir. Toutes les matières se donnent actuellement en français sauf le Malagasy.

Durant les deux premières années du cycle primaire le français n'est présent qu'en tant qu'objet d'apprentissage, puis à partir de la troisième année du primaire, les instructions officielles prévoient que l'ensemble des disciplines soient enseignées en français, le malgache ne restant que quelques matières « qui véhiculent les valeurs authentiquement malgaches¹⁸ »selon la note circulaire n°92/0015413/MIN/DEP.1 du juillet 1992.Alors dans la pratique, nombreux enseignants appliquent le système bilingue reposant sur une répartition fonctionnelle entre le français et le malgache. Ce mode de fonctionnement est considéré par les enseignants comme une démarche pédagogique dictée par les compétences linguistiques des élèves, dont une seule minorité est réellement en mesure de suivre et de comprendre des enseignements en français.

¹⁸ S.BABAULT, *Le français dans le Monde*, N°Spécial, 2005, page 113

1-3-Les finalités de l'enseignement primaire

A la fin du cycle primaire, l'élève doit être capable de lire écrire et compter, puis de savoir résoudre un petit problème dans la vie quotidienne. Pour le français, au terme de l'enseignement primaire, l'élève doit être en mesure de comprendre et de donner des informations sous formes écrite et orale dans les situations de communication les plus courantes. Puis de formuler des demandes et écrire des lettres personnelles. Les objectifs¹⁹ de la matière c'est d'imprégner l'enfant à la langue, le familiariser avec le mécanisme de la langue et s'en servir comme outil de communication et comme ouverture dans le monde extérieur.

2-La politique linguistique et éducative à différentes époques

Depuis l'apparition de l'institution scolaire à Madagascar, la politique linguistique et éducative appliquée par les dirigeants successifs ne cesse de changer. En effet elle a connu différents découpages historiques qui correspondent chacun à un changement de statut de l'Etat ou de république. Ainsi depuis la colonisation, la langue française qui garde le statut de langue officielle au côté du malgache, se trouve toujours dans une position instable, entre rejet et acceptation, selon le régime.

2-1-La colonisation

Pendant la colonisation, la langue française s'impose comme langue d'enseignement pour toutes les disciplines à l'exception de celle du malagasy. Elle est devenue la langue officielle dans le milieu administratif, diplomatique, et dans l'enseignement. Durant cette période, l'objectif de l'enseignement a été de former des élites protégeant les intérêts de la France. A la sortie de l'école, l'élève devait posséder un rudiment de français pour pouvoir communiquer avec le nouveau fanjakana, quelques compétences utiles à des receveurs d'ordres, des exécutants, et surtout pas, les connaissances générales qui aboutissent vers des réflexions qui n'amèneront que frustrations et révolte à l'indigène²⁰.

Durant la période coloniale, le français avait presque le statut de langue maternelle ; sa maîtrise conditionne l'accès aux écoles les plus prestigieuses telles que les

¹⁹ Programme scolaire, curriculum

²⁰ Source : crazafim@syfed.refer.mg RAZAFIMBELO Célestin

écoles régionales, l'école Le Myre de Villers etc...et le recrutement dans l'administration coloniale en tant que subordonnées. Les contenus des disciplines scolaires sont majoritairement axés sur la culture « métropolitaine » et les pratiques pédagogiques étaient calquées sur le modèle français. Ainsi, on est donc passé du tout en malgache au tout en français.

2-2-La première République (1960-1972)

Ensuite, lors la Première République, le français a tenu deux rôles, celui de langue d'enseignement pour toutes les disciplines à l'exception de celle de malagasy et celui de langue officielle. Durant cette période elle a été enseignée comme s'il s'agit d'une langue maternelle. Elle était obligatoire à tous les niveaux. Toutes les disciplines ont été dispensées en français. Il n'y avait pas de grand changement car le système scolaire est encore calqué sur le modèle français.

Ainsi, le lien entre la langue et l'école a été nettement marqué par deux textes majeurs après l'octroi de l'indépendance à Madagascar : l'ordonnance N°60-049 du 22-06-1960 et de l'arrêté 3180/AC du 23-09-1966 dont les orientations majeures sont les suivantes : le bilinguisme (français-malgache) à l'école primaire et l'unilinguisme en français dans les autres cycles.

2-3-La deuxième République et la malgachisation

La deuxième république qui s'étend de l'année 1972 en 1992, a vu la langue française, mis au même niveau que les autres langues vivantes. La malgachisation à « outrance » a été décrétée suivant la politique générale de l'enseignement menée à cette époque. C'est ainsi que la langue malgache a servi de langue d'enseignement et comme moyen d'affermissement de l'unité nationale. Cette période a été donc marquée par la malgachisation décrétée par la loi 78.040 du 17 Juillet 1978. En effet, depuis 1976 jusqu'en 1991, la langue française a été reléguée au rang de la langue étrangère ; les horaires ont été limitées. L'idéologie était d'éduquer les élèves à partir de sa langue maternelle. Cette politique a permis une croissance rapide de la création d'établissements scolaires dans toute l'île, croissance non maîtrisée entraînant la baisse de la qualité de l'enseignement en général.

Cette période constitue donc un des découpages historiques sur le lien entre la langue et l'école. Nous nous rappelons que c'était le mouvement étudiant en 1972 qui a mis fin à la première république en scandant dans les avenues de la capitale « français

langue d'esclaves ». Ce mouvement est donc à l'origine de l'écroulement de la première république. Puis les nouveaux dirigeants appliquaient une nouvelle politique linguistique, la malgachisation, qui touchent tous les secteurs à l'époque. Le français avait le statut de langue étrangère. Cette fois-ci la politique linguistique est certes impérative endogène mais elle est aussi ascendante, elle est l'émanation d'une volonté populaire mais elle est par certains côtés, irréfléchie.

2-4-Retour à la langue française (1992-2009)

La troisième République, nouveau statut de la langue française, elle a repris sa place d'antan : langue d'enseignement dans le cycle primaire. C'est à partir de l'année 1992 que la loi n°92/0015418-MIP /DEP du 7 Juillet 1992 a été décrétée réorganisant le système éducatif à Madagascar. Ainsi, le français est étudié dès la classe de 11è (in BO n°3, loi d'orientation du système éducatif malgache). En 1995, les disciplines à caractère scientifique (mathématique, sciences de la vie et de la terre, la géographie) ont été dispensées en français pour une meilleure réussite scolaire.

2-5-Ravalomanana et l'anglais

Depuis l'arrivée de RAVALOMANANA au pouvoir en 2003 ; Madagascar s'ouvre davantage vers les pays anglophones, il bascule la grande île vers le monde anglais .En effet, cette langue a été enseignée depuis le cycle primaire. Cette période est donc marquée par l'acheminement vers le trilinguisme hésitant et timide. Pourtant le français ne perd jamais sa place dans l'univers de l'éducation ; elle est toujours la langue d'enseignement.

On a établi à cette époque la loi 2004-06 du 26 Juillet 2004 portant sur l'orientation du système d'éducation, d'enseignement et de formation à Madagascar, qui aspire à ce que les apprenants maîtrisent au moins deux langues étrangères.

3-La langue d'enseignement

Quelle que soit sa nature, la langue peut être considérée comme suit : elle est l'outil nécessaire, efficace et incontournable lorsqu'il est question de communication soit au sein de la famille, de la société ou encore des institutions de l'Etat. Mais c'est aussi l'outil de préférence dans l'enseignement-apprentissage c'est-à-dire l'acquisition des compétences intellectuelles qui inclut toutes les disciplines scolaires.

C'est donc l'élément qui met en relation les deux acteurs du système éducatif en situation de classe : l'enseignant et l'apprenant. Pendant la situation de classe, durant toute l'année scolaire, toute est communication. Il n'y a donc aucune transmission et acquisition de connaissances possibles sans une intervention orale de l'une ou de l'autre de deux parties. Que l'enseignant use de pédagogie traditionnelle ou pédagogie participative, il est toujours question de communication. Ce qui revient à dire que les deux parties doivent être dans la possibilité de bien maîtriser cet outil de communication. Au fait, la réussite scolaire repose beaucoup sur le choix de la langue d'enseignement. Mais faut-il évoquer ici que le choix de la langue d'enseignement-apprentissage sous-entend toujours un problème à résoudre au niveau du cadre institutionnel ? A ce propos l'on se demande s'il faut enseigner uniquement dans la langue maternelle, s'il faut enseigner en langue étrangère ou faut-il recourir aux deux langues : la langue maternelle associée à une langue étrangère ? Mais ici encore un autre problème surgit : à laquelle des deux faut-il attacher plus d'importance dans le processus d'enseignement-apprentissage ?

Les linguistes affirment que l'enseignement-apprentissage dans la langue maternelle dans les premiers temps de la scolarisation permet à l'enfant d'apprendre et acquérir plus vite la connaissance même à cette période de la mondialisation où l'on ne peut se contenter de la langue maternelle : « chacun sait que le monolinguisme est la chose la plus rare au monde et que l'on aurait le plus grand mal à trouver à la surface du globe²¹ »

En effet, la grande majorité des linguistes prônent la langue maternelle comme langue d'enseignement-apprentissage. Néanmoins, bon nombre de linguistes et experts, surtout actuellement les partisans de la mondialisation soulignent, par contre, l'importance de l'utilisation d'une langue étrangère à vocation internationale comme langue d'enseignement. Entre ces deux positions extrêmes, beaucoup de pays notamment les pays anciennement colonisés ont opté pour une position intermédiaire : la pratique du bilinguisme c'est-à-dire l'usage d'une langue étrangère à vocation internationale associée à la langue nationale comme langue d'enseignement. La logique de la communication n'impose que la maîtrise d'une autre langue que la sienne s'avère vraiment indispensable pour remédier à l'isolement physique, économique et politique. Pourtant, remarquons qu'un tel choix n'est pas le produit d'un tâtonnement. Au fait, dans toute civilisation sinon dans tout pays, l'usage d'une langue autre que la langue maternelle est fondé à partir de besoins culturels, économiques et sociopolitiques.

²¹ Louis Jean Calvet : « Les langues de France » in *Diagonales* N°8, oct 1988 Edicef, Rennes 1988 p.6

Ce choix découle ainsi du fait que tout Etat indépendant qu'il soit ne peut vivre dans l'isolement. De ce fait, tout pays sans exception aintérêt à s'ouvrir vers l'extérieur et le premier outil à cette ouverture n'est autre que la langue. Mais de quelle langue s'agit-il ?

C'est justement la raison pour laquelle il ne faut pas tâtonner sur ce choix. Voyons le cas des pays anciennement colonies françaises, qui ont pris la nouvelle appellation de pays francophones groupant près de cinquante nations. Elles n'ont pas pu se défaire de la langue de Molière considérée selon les époques comme langue d'enseignement ou encore langue seconde. Pour le cas de Madagascar, les difficultés commencent dès que l'on veut déterminer le statut ou la spécificité exacte de cette langue. Au fait, la distinction entre le français langue seconde et langue étrangère se confond parfois. Il n'en reste pas moins qu'ayant occupé un statut de langue étrangère pendant plus d'une décennie de 1975 à 1991, le français redevient actuellement langue d'enseignement.

4-La situation actuelle du français dans l'éducation primaire.

C'est à partir de l'année 1992 que la loi n°92/0015418-MIP /DEP du 7 Juillet 1992 a été décrétée réorganisant le système éducatif à Madagascar. Ainsi le français est étudié dès la classe de 11è (in BO n°3, loi d'orientation du système éducatif malgache). En 1995, les disciplines à caractère scientifique (mathématique, sciences de la vie et de la terre, la géographie) ont été dispensées en français pour une meilleur réussite scolaire

Ensuite selon la loi 2004-06 du 26 Juillet 2004 portant sur l'orientation du système d'éducation, d'enseignement et de formation à Madagascar, qui aspire à ce que les apprenants maîtrisent au moins deux langues étrangères :

-Le français est enseigné depuis le CP1 (11è), et les autres matières se donnent avec cette langue à l'exception du malgache.

-L'anglais est dispensé à partir de la classe de sixième, les autres langues étrangères, à partir de classe de seconde.

En tout cas, ces deux décisions ministérielles restent encore en vigueur actuellement.D'où le français est une langue d'enseignement à Madagascar.

CONLUSION DU DEUXIEME CHAPITRE

Ce chapitre nous a apporté des informations sur le système général appliqué dans l'éducation primaire à Madagascar. L'enseignement primaire qui constitue le cycle de base dure 5 ans ; il se divise en trois cours ou trois niveaux : les cours préparatoires (CP), le cours élémentaire (CE) et les cours moyens. Chaque cours est reparti en deux années sauf le cours élémentaire qui dure seulement une année. La fin du niveau primaire est sanctionnée par le diplôme du CEPE, (Certificat d'Etude du Primaire et Elémentaire) qui lui permet de continuer au collège. Les écoles primaires sont ouvertes aux enfants de six ans soumis par la loi à l'obligation de l'enseignement primaire.

On a traité également les finalités de l'éducation primaire dans ce deuxième chapitre, ainsi que les matières à enseigner dans le premier cycle à Madagascar.

La politique linguistique et éducative ne cesse de changer depuis l'apparition de l'institution scolaire à Madagascar ; le français depuis la colonisation garde toujours le statut de langue officielle au côté de la langue malgache se trouve dans une position instable entre rejet et acceptation selon le régime en place.

Actuellement, c'est le français qui est la langue d'enseignement pour les disciplines scientifiques dans le cycle primaire.

CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE

Le projet PEERS est un programme qui a pour objectif la collaboration des étudiants Suisses avec des étudiants d'un pays partenaire, sur une thématique éducative. Etant donné son objectif, c'est le projet PEERS, qui nous permet de mener cette recherche en collaboration avec des étudiants suisses. Cette collaboration s'effectue par pair d'étudiant. Grâce à l'expérience de l'altérité, nous avons pu développer nos connaissances et d'enrichir nos expériences dans le domaine de l'éducation durant le contact avec les collègues étrangers pendant le séjour en Suisse. Cette une expérience très enrichissante du point de vue humain car elle conduit l'étudiant vers une situation dans laquelle il se met en contact avec des éléments étranges tant sur le plan culturel que pédagogique et scolaire. Très utilisée dans le domaine anthropologique, cette démarche nous a permis d'améliorer nos connaissances et de développer nos pratiques pédagogiques.

Ainsi, on a cité également dans cette première partie quelques domaines d'utilisations de la langue tels que l'oral, l'écrit, et la lecture qui constituent la fin et le moyen de l'apprentissage. Il est prévu par des textes que c'est la langue française qui est la langue d'enseignement dans l'éducation primaire à Madagascar actuellement. En effet pour qu'il ait une efficacité, l'enseignant doit maîtriser cette langue et au terme de l'apprentissage, il est souhaité que l'apprenant sache parler, lire et écrire correctement le français. Alors le bilinguisme est très pratiqué dans le contexte scolaire en général à Madagascar, qui n'est autre que la situation d'un individu qui parle couramment deux langues différentes. D'une manière générale, le bilinguisme est la situation linguistique dans laquelle les sujets parlants sont conduits à utiliser alternativement, selon les milieux, ou les situations, deux langues différentes.

Toujours dans cette partie, après avoir étudié les sources de blocage linguistique et les raisons de la non maîtrise du français, nous avons traité la situation démographique et économique d'Antsirabe. Antsirabe est une localité implantée sur les hautes terres, au centre de la grande île. C'est un centre régional dont l'activité principale est l'agriculture. C'est dans cette région où se situe l'EPP Ambavahadimangatsiaka, notre zone d'étude.

C'est une école primaire publique qui a été créée en 1910 ; cet établissement scolaire se situe donc dans le quartier de Mahazina, un quartier défavorisé sur

une zone périurbaine. En tant que zone d'investigation, nous avons ainsi traité, son histoire, sa population scolaire, et son organisation temporelle et pédagogique.

L'association Zazakely, est une association travaillant dans le domaine de l'éducation. En effet, elle aide à la scolarisation, à la formation professionnelle et au développement social du quartier de Mahazina-Antsirabe. Dans le but d'aider les enfants les plus démunis du quartier, elle entretient une cantine scolaire qui fournit 180 repas par jour et donne de cours d'appui pour ces enfants.

Ce chapitre nous a apporté des informations sur le système général appliqué dans l'éducation primaire à Madagascar. L'enseignement primaire qui constitue le cycle de base dure 5 ans ; il se divise en trois cours ou trois niveaux : les cours préparatoires (CP), le cours élémentaire (CE) et les cours moyens. Chaque cours est reparti en deux années sauf le cours élémentaire qui dure seulement une année. La fin du niveau primaire est sanctionnée par le diplôme du CEPE, (Certificat d'Etude du Primaire et Elémentaire) qui lui permet de continuer au collège. Les écoles primaires sont ouvertes aux enfants de six ans soumis par la loi à l'obligation de l'enseignement primaire.

On a traité également les finalités de l'éducation primaire dans ce deuxième chapitre, ainsi que les matières à enseigner dans le premier cycle à Madagascar.

Ainsi, la politique linguistique et éducative ne cesse de changer depuis l'apparition de l'institution scolaire à Madagascar ; le français depuis la colonisation garde toujours le statut de langue officiel au côté de la langue malgache se trouve dans une position instable entre rejet et acceptation selon le régime en place.

Actuellement c'est le français qui est la langue d'enseignement pour les disciplines scientifiques dans le cycle primaire.

DEUXIEME PARTIE : METHODOLOGIE ET ANALYSE DE RESULTATS

CHAPITRE-3-LA DEMARCHE METHODOLOGIQUE

Pour mener à bien cette recherche, nous avons adopté une méthode qui est constitué par trois sortes d'approche :

-analyse des données statistiques collectées auprès de la direction de l'établissement et au niveau de la ZAP ;

-observation des classes ;

-entretien.

1- Analyse des données statistiques

Nous avons recueilli des informations statistiques au niveau de la ZAP et auprès de l'établissement. Et ces documents ont été exploités scientifiquement pour obtenir un résultat fiable.

2-Observation de classes

Nous sommes descendus sur Antsirabe, à l'EPP d'Ambavahadimangatsiaka pour effectuer cette étape du travail. « Observer »est un processus incluant l'attention volontaire et l'intelligence, orienté par un objectif terminal ou organisateur et dirigé sur un objet pour en recueillir des informations²²

En effet, elle se fait donc dans des classes de cette école publique dans le but d'obtenir des informations sur l'établissement et son fonctionnement. Durant cette phase d'observation, nous avons essayé de détecter les problèmes des enseignants et des apprenants dans l'usage du français pendant des séances d'apprentissage.

Nous avons basé l'observation sur les points suivants :

Utilisation du français dans :

-la passation des consignes

-l'exploitation de contenu

-le questionnement

²² DEKETELE Jean Marie et ROGERS Xavier, *Méthodologie de recueil d'information*, p.17

-l'évaluation

3-Entretien

L'entretien ou interview, selon DEKETELE, toujours dans le même ouvrage est *une méthode de recueil d'informations qui consiste à des entretiens oraux, individuels ou des groupes avec plusieurs personnes sélectionnées.*

La caractéristique de l'entretien appliquée par cette étude a été dite semi-dirigée.C'est-à-dire que le chercheur a prévu quatre questions ouvertes concernant l'utilisation du français :

- le français langue d'enseignement et langue de communication dans le primaire
- la maîtrise du français langue d'enseignement
- les avantages présentés par le français dans l'enseignement et dans la vie professionnelle et étudiantine.
- les difficultés rencontrées dans la pratique de cette langue en classe.

La contrainte temps et la distance séparant la capitale où nous habitons avec la ville d'Antsirabe constituent une entrave dans la réalisation de cette technique.

4-Présentation et interprétation des données et résultats des enquêtes

Ce paragraphe consiste à présenter et à analyser toutes les données collectées lors des descentes sur le terrain.

4-1-Analyse et interprétation des données collectées

4-1-1-Classification des enseignants selon leurs diplômes

Tableau.n°2 Qualification des enseignants selon leurs diplômes.

STATUTS		DIPLOME ACADEMIQUE LE PLUS ELEVE			DIPLOME PROFESSIONNEL LE PLUS ELEVE		ANCIENNETE DE SERVICE		
Fonct.	FRAM	BEPC..	BACC..	LICENCE	CAE/E B	CAP/EP	- de 5ans	5à 10ans	+de 10ans
10	13	7	16		12	11	2	13	8

Source : document administratif de l'établissement

Les enseignants fonctionnaires et contractuels de l'Etat sont en nombre réduit par rapport aux enseignants FRAM ; d'après ce tableau ils constituent 34,7% du personnel enseignant, tandis que les 13 enseignants FRAM donnent un taux de 65,3%.

Ce tableau nous donne aussi des renseignements sur le niveau académique et professionnel des enseignants de l'école primaire publique d'Ambavahadimangatsiaka. Par un coup d'œil, nous constatons que les 2/3 ont eu le diplôme de baccalauréat : 16 enseignants sur 23 et les restes sont du niveau BEPC. La plupart d'entre eux ont obtenu le baccalauréat durant leur vie professionnelle. Cela veut dire que ces enseignants cherchent à s'améliorer et de développer leurs compétences.

En ce qui concerne leur niveau professionnel, tout le monde a le diplôme correspondant au métier d'enseignant ; 12 parmi eux, soient 52,18%, sont en possession du CAE/EB (certificat d'aptitude à l'enseignement) puis 11 maîtres sont titulaires de CAP/EP (certificat d'aptitude pédagogique des écoles primaires) soit 47,82%.

Pour parler de l'ancienneté de service, ce sont les fonctionnaires qui ont effectué plus de 10 années, 2 enseignants n'ont fait que 2 ans et les autres dépassent déjà 5 années d'expérience professionnelle.

Nous avons dû exploiter ces renseignements concernant les diplômes et le nombre des années d'expérience des enseignants puisque ces deux éléments déterminent l'efficacité de l'enseignement : les expériences, selon le dictionnaire encyclopédique, sont *des connaissances acquises par une longue pratique d'un métier*, tandis que le diplôme détermine la capacité du maître dans l'exercice de son travail.

4-1-2-Profil des maîtres selon la formation reçue

Tableau N° 3 : Profil des maîtres selon la formation reçue

Nombre des enseignants ayant reçu une formation initiale	Nombre des enseignants n'ayant pas reçu une formation initiale
10	13

Source : fiche d'enquête

Les 10 enseignants qui ont suivi une formation initiale sont des sortants de l'école qui prépare des maîtres pour travailler dans les écoles primaires, soit la FOFI(Foibe Fiofanana mampianatra) soit le CRINFP (Centre Régional d'Institut de Formation Pédagogique). Tous les deux forment des instituteurs mais la dénomination et la période d'existence les différencient. Les 13 maîtres qui n'ont pas reçu une formation initiale bénéficient avec les autres des formations continues dans le cadre des journées pédagogiques ; tout le monde travaille sous une directive commune initiée par l'équipe pédagogique de la CISCO sur la didactique de matières et sur la psychologie de l'enfant. En fin de compte, les enseignants qui travaillent dans cet établissement public ont reçu une formation.

4-1-3-Répartition des enseignants suivant leur âge

Tableau.n°4 : Répartition des enseignants selon l'âge

Moins de 50 ans	Plus de 50 ans
16	7

Source : enquête auprès du chef d'établissement

Les jeunes enseignants sont plus nombreux, 7 seulement parmi eux dépassent la cinquantaine. La tranche d'âge de ces jeunes enseignants se situe en général entre 24 et 42 ans.Ce qui veut dire qu'ils ont tous subi la malgachisation pendant leur parcours scolaire.



Cette situation nous permet de penser que la plupart d'entre eux doivent connaître une difficulté réelle dans la communication en français, conséquence de la formation qu'ils ont reçue.

4-2-Interprétation des résultats des enquêtes

Nous avons enquêté tous les enseignants de l'école primaire publique d'Ambavahadimangatsiaka. Ils sont issus de milieux socio-économiques différents. Et dans l'objectif d'obtenir des données fiables, nous avons élaboré un questionnaire, c'est-à-dire une fiche dans laquelle figure une liste de questions à choix multiples dont la consigne consiste à cocher la bonne réponse ou à classer les choix. Cette fiche nous a permis de détecter toutes les difficultés importantes qui gênent les maîtres dans l'exercice de leur métier. En effet, nous avons pu identifier les types de blocage sur l'utilisation du français dans l'enseignement.

4.2.1-Compétence langagière des enseignants

Selon le dictionnaire encyclopédique, on définit la compétence comme *connaissance, expérience qu'une personne a acquise dans tel ou tel domaine et qui lui donne qualité pour en bien juger* » En effet, il s'agit ici de classer les enseignants selon leur connaissance du français. C'est eux mêmes qui ont rempli le tableau qui va être vérifié durant la pratique de classe.

Tableau N°.5 : *Compétence langagière des enseignants*

	bien	Assez bien	passable	médiocre
Compréhension orale		2	21	
Compréhension écrite	2	2	19	

Source : enquête de l'auteur

Pour la compréhension orale, personne ne coche la case de la mention bien puis 8,69% se disent assez bien et 91,30% pour la mention passable.

Pour la compréhension écrite, 2 enseignants se disent qu'ils n'ont aucune difficulté dans la compréhension écrite, soit 8,69% puis 2 autres ont coché la case correspondant à la mention assez bien qui donne encore un taux de 8,69%, et enfin la case de la mention passable a été marquée par 19 maîtres, ce qui s'évalue à un taux de 82,60%.

La colonne consacrée à la mention médiocre reste vide pour les deux compétences.

A partir de ce tableau, nous pouvons en déduire que les enseignants de l'école primaire publique d'Ambavahadimangatsiaka comprennent mieux l'écrit que l'oral. Il nous montre également que les maîtres connaissent une certaine difficulté au niveau de la compréhension orale. Cela est dû par la rareté de l'occasion durant laquelle les enseignants ont pu s'exprimer en français puisque leur entourage ne présente que peu d'occasion.

Cela nous conduit à l'analyse de la pratique de cette langue et le contact avec elle.

4-2-2-La pratique de la langue française

On étudie ici les occasions et les circonstances où les enseignants peuvent parler en français. Cette étape s'effectue également par la compléction du tableau préalablement conçu.

Tableau N°.6 : Pratique de langue

Pratique du français	Nombre	Pourcentage
A un ami		0%
Durant la récréation		0%
En classe	23	100%
En famille		0%

Source : enquête de l'auteur

Ce tableau nous montre qu'en dehors de la classe aucun enseignant ne s'exprime en français. Selon l'entretien avec certains d'entre eux, ils parlent en français lors de l'explication des leçons dispensées en cette langue et ont recours à la langue maternelle lorsqu'ils sont bloqués ou au cas où les apprenants ne comprennent pas.

Cette situation est à l'origine de la faiblesse des enseignants dans le domaine de l'oral. L'insuffisance de la pratique du français n'entraîne pas l'automatisme et les organes buccaux deviennent peu familiers aux sons spécifiques de la langue.

4-2-3-Contact avec la langue

Le rapport de l'enseignant avec la langue française le conduit également à la maîtrise de celle-ci. Du coup, il est crucial d'analyser son contact avec cette langue.

La lecture des documents, des ouvrages et des journaux en version française, l'écoute et la vision des émissions radiophoniques et télévisuelles sont ici les variables mises en jeu.

Tableau N°7 : Contact avec la langue

Variable	Radio Version française	Télévision Version française	Journaux Version française	Autres documents Version fr.
Effectif enseignants	6	18	11	10

Source : enquête de l'auteur

Les feuillets ou les séries, version française attirent beaucoup les enseignants ; 18 parmi eux suivent ce programme à la télévision. Cela donne comme taux 78,26%. Le fait de voir et entendre en même temps constitue son point fort. Les journaux viennent en deuxième rang, 11 maîtres choisissent ce genre de document soit 47,82% ; 10 enseignants lisent d'autres documents entre autres les magazines, romans, bandes dessinées,... Puis l'écoute de radiophonique intéresse moins les enseignants. Ceux qui suivent cette émission ne représentent que 26,08%.

Ce tableau nous montre que les enseignants ont quand même le goût de la lecture car presque tout le monde déclare lire des journaux ou autres documents en français. Mais on a remarqué que le pourcentage d'adhésion à une bibliothèque est de 0%. Cette situation s'explique par le manque de temps, l'éloignement et la faiblesse du pouvoir d'achat.

4-2-4-Les difficultés au niveau de l'utilisation de la langue

Il s'agit ici de déceler les éléments qui constituent l'entrave dans l'utilisation du français au niveau de l'enseignement primaire d'Ambavahadimangatsiaka. La technique consiste toujours au remplissage de tableau :

Tableau.n°8 : Difficulté au niveau de l'utilisation de la langue

Difficultés au niveau	Effectif enseignants	Pourcentage
Expression orale	21/23	91,30%
Expression écrite	4/23	17,39%
Compréhension orale	7/23	30,43%
Compréhension écrite	2/23	8,69%
Phonétique	2/23	8,69%
Vocabulaire	3/23	13,04%

Source : fiche d'enquête

D'après ce tableau, nous constatons que les maîtres connaissent beaucoup de problèmes dans le domaine de l'expression orale d'où le pourcentage est de 91,30%. Cela est du à l'insuffisance de l'occasion durant laquelle, ils s'expriment dans cette langue car c'est encore la langue malgache qui prédomine tant dans sa vie professionnelle que sociale. La compréhension orale tient la seconde place avec un taux de 30,43%. La même raison est encore à l'origine de ce problème. Ensuite l'expression écrite et le vocabulaire représentent respectivement 17,39% et 13,04% qui s'expliquent par la défaillance de la lecture selon leur explication. Enfin la compréhension écrite et la phonétique qui donnent chacun 8,69% dont la source c'est toujours les mêmes : insuffisance de l'oral et de la lecture.

D'une manière générale, nous pouvons dire que c'est l'expression orale qui constitue le premier problème des enseignants. Ces difficultés sont dues aux problèmes de bain linguistique et de familiarisation avec la langue.

Comme nous avons avancé dans la partie théorique de notre travail, 3 éléments sont à l'origine du blocage linguistique :

Problème d'ordre affectif :

Nous tenons à rappeler que ce type de problème concerne le rapport de la personne avec la langue. Plus elle n'a pas de contact avec le français, plus elle déteste cette langue parce qu'elle ne la maîtrise pas.

Problème d'ordre physiologique

Ici, le problème est axé à la non habitude des organes buccaux aux sons spécifiques de la langue d'où la difficulté au niveau de la prononciation.

Problème d'ordre psychologique

Dans ce domaine, nous avons porté notre analyse sur le comportement des enseignants étant donné que c'est le reflet de la psychologie. En effet des problèmes psychologiques peuvent être à la source du blocage.

Tableau.n°9 : Difficultés psychologiques des enseignants

VARIABLE	NOMBRE	POURCENTAGE
timidité	16	69,56%
Réticence à la langue	2	8,69%
Difficultés langagières	5	21,73%

Source : fiche d'enquête

La timidité présente la plus grande proportion pour le problème psychologique des enseignants. Cet élément inhibe les fonctions intellectuelles de l'enseignant dans le domaine de l'usage de la langue française. Car pour certains c'est une question de snobisme. Ce genre de difficulté touche la plupart des enseignants (69,56%) ; les enseignants hésitent à discuter en français car il y a des représentations qui tournent autour de la langue française et son utilisation : langue de snobs, de ceux qui veulent prendre une distance par rapport aux autres, ou encore une expression de la fierté d'être, aboutissant à l'écrasement des autres.

Ainsi 21,73% déclarent que c'est leur niveau langagier qui est faible selon eux, et cela constitue la source de blocage. Ils ont peur d'être ridicules et de commettre de fautes.

Enfin 8,69% affirment que l'omission volontaire de la langue française est à l'origine du blocage.

Après avoir analysé les données récoltées lors des enquêtes, nous allons procéder à l'observation des classes.

CONCLUSION DU TROISIÈME CHAPITRE

La méthodologie que nous avons adoptée est largement traitée au début de ce chapitre. Nous avons tout d'abord analysé les données statistiques recueillies auprès de l'établissement scolaire et au niveau de la ZAP. Ces documents nous informent que la plupart des enseignants possèdent un diplôme professionnel correspondant au métier d'enseignant. Le diplôme académique le plus élevé est le baccalauréat. Ainsi les maîtres FRAM sont nombreux par rapport aux enseignants fonctionnaires.

Ensuite concernant la compétence langagière, presque la totalité des enseignants ont une difficulté au niveau de l'oral. Cette situation est due à l'insuffisance de l'occasion qui permet l'enseignant ou l'élève à s'exprimer en français car on ne rencontre le français qu'à l'école.

CHAPITRE 4- L'OBSERVATION DE CLASSE ET ENTRETIEN

Nous avons basé notre observation sur l'usage de la langue française durant une séance d'une leçon tout en s'appuyant sur les 4 étapes suivantes :

-la passation des consignes

-l'exploitation du contenu

-le questionnement

-l'évaluation

Ces sont les étapes à respecter lors du traitement d'une leçon dans le cycle primaire.

Durant ces étapes, nous avons essayé d'observer la spontanéité de la prise de parole de l'enseignant, le débit de la parole, sa capacité de reformulation et la fréquence des types de difficultés.

C'est une des techniques la plus objective pour vérifier les difficultés rencontrées par l'enseignant en expression orale puisque les faits, les gestes et les paroles peuvent être directement observés.

La technique consiste à comptabiliser les actes verbaux prononcés par l'enseignant, compter le nombre de phrases exprimées en malgache et les fautes commises, puis faire le pourcentage. Nous avons limité le temps d'observation (pas plus de 10 minutes par leçon) car il est très difficile de faire le comptage. Nous avons observé 4 enseignants différents dans 4 classes différentes. L'observation repose sur les critères qui figurent dans la grille que nous avons élaborée.

L'objectif c'est de mettre en exergue la réalité et les problèmes sur l'emploi de la langue française dans la conduite d'une leçon et en même temps de vérifier notre hypothèse à savoir si cette langue serait bien maîtrisée et utilisée comme langue de communication en classe.

1-UTILISATION DU FRANÇAIS DURANT L'ANIMATION DE CLASSE

CLASSE : CP2 Leçon observée : Conjugaison du verbe du premier groupe

Effectif élèves : 34

Tableau N° 10 : Utilisation du français au niveau de l'animation de classe pour la CP2

	Nb actes parole retenus	Actes parole en malagasy	%	Actes parole en français	%
Passation des consignes	10	8	80%	2	20
Exploitation de contenu	10	8	80	2	20
Questionnement	10	7	70	3	30
Evaluation	10	9	90	1	10
TOTAL	40	32	80	8	20

Source : fiche d'enquête

Nous avons compté 10 actes de parole durant l'observation de cette classe. Après le comptage, nous avons enregistré les chiffres qui sont figurés dans le tableau ci-dessus. C'est une classe de deuxième année du cycle primaire dans l'EPP d'Ambavahadimangatsiaka.

Nous avons constaté que la langue malgache est employée davantage durant la séance du cours. Sur 40 actes de parole retenus, 32 ont été prononcés en malgache. Cela donne un taux qui s'élève jusqu'à 80%. Le français n'a pas eu que 20%

En somme, c'est la langue malgache qui est encore prédominante lors de la conduite de classe menée par cette enseignante car les mots français sont des éléments quasiment étranges pour les élèves donc il est difficile pour eux de comprendre les consignes en français ou de se communiquer en cette langue. Par conséquent, le maître se contente de parler durant beaucoup de temps en malgache afin que ses élèves soient actifs et s'intéressent beaucoup à la leçon.



Les élèves sont très dynamiques, quand on parle en malgache

cliché de l'auteur



Ils sont passifs quand on parle en français

CLASSE : CE

Leçon observée : géographie : élément constitutifs du relief

Effectif élèves : 29

Tableau N°11 : Utilisation du français au niveau de l'animation de classe pour la CE

	Nb actes parole retenus	Actes parole en malgache	%	Actes parole en français	%
Passation des consignes	10	5	50%	5	50
Exploitation de contenu	10	9	90	1	10
Questionnement	10	6	60	4	40
Evaluation	10	9	90	1	10
TOTAL	40	29	72,50	9	22,50

Source : fiche d'enquête

Dans cette classe, le maître a traité une leçon de géographie durant laquelle nous avons suivi la conduite de la classe tout en observant l'usage du français dans l'animation pédagogique menée par l'enseignant. Ces sont des élèves de la troisième année du primaire ou bien classe CE, toujours dans notre zone d'étude. Nous avons constaté que c'est toujours la langue malgache qui a gagné une grande partie de temps. Le pourcentage s'élève jusqu'à 72,50%. Notons que c'est dans ce niveau que commence l'apprentissage des disciplines à caractère scientifique. C'est dans cette classe également qu'il faut utiliser le français comme langue d'enseignement pour ces dites disciplines. En effet, le cours élémentaire est toujours jugé comme classe charnière depuis toujours. Cette classe est présumée classe de préparation pour l'examen final du cycle primaire prévu en CM2. L'enseignant utilise la langue maternelle dans l'exploitation du contenu de la leçon dans le but d'avoir une classe plus animée et afin qu'il y ait une bonne compréhension.

CLASSE CM1

Effectif élèves : 32

LECON : SVT, titre : Appareil respiratoire

Tableau N°12 : Utilisation du français au niveau de classe pour la classe CM1

	Nb actes parole retenus	Actes parole en mg	%	Actes parole en français	%
Passation des consignes	10	4	40%	6	60
Exploitation de contenu	10	6	60	4	40
Questionnement	10	5	50	5	50
Evaluation	10	7	70	3	30
TOTAL	40	22	55	18	45

Source : fiche d'enquête

D'après ce tableau, nous avons constaté que plus le niveau monte, plus le nombre des actes de parole exprimés en français durant l'animation pédagogique de la classe augmente. Ici, on enregistre un taux s'élevant jusqu'en 45% pour la langue française contre 22,5% dans la classe précédente. La CM1 est considérée comme classe intermédiaire. Toutes les disciplines scientifiques se donnent en français mais le maître utilise toujours la langue malgache dans la communication et dans l'explication. Dans cette classe les élèves sont déjà un peu plus grands par rapport aux élèves de la classe de CE, donc en mesure de comprendre et de suivre les leçons dispensées en français et ils sont considérés comme déjà habitués et familiers à la langue française. Par conséquent, l'enseignant a essayé de parler en français en s'adressant aux élèves. Presque tous les ordres se donnent en français, entre autres : *levez vous, vas au tableau, fermez le cahier, effacez le tableau, ouvrez vos livres à la page...* Cela explique l'augmentation timide constatée au niveau de l'utilisation du français dans le domaine oral dans cette classe.



Les élèves en cours de récréation

CLIQUE DE L°AUTEUR



Jeu de rôle

Cliché de l'auteur

CLASSE CM2

Leçon observée : SVT, titre : Les différentes catégories des aliments.

EFFECTIF ELEVES : 33

Tableau N°13 : Utilisation du français au niveau de classe pour la CM2

	Nb actes parole retenus	Actes parole en malagasy	%	Actes parole en français	%
Passation des consignes	10	4	40%	6	60
Exploitation de contenu	10	8	80	2	20
Questionnement	10	7	70	3	30
Evaluation	10	7	70	3	30
TOTAL	40	27	67,50	13	32,50

Source : fiche d'enquête

Nous avons cette fois-ci une classe de CM2, qui est le niveau terminal du cycle primaire. Comme la CM1, les disciplines scientifiques se font en français. Dans cette classe les élèves préparent l'examen du CEPE (certificat d'étude primaire et élémentaire). Le CEPE est l'examen de fin d'étude du primaire, qui permet la poursuite des études dans le cycle secondaire. Dans cet examen, les sujets se donnent encore en bilingue. En effet, les candidats peuvent choisir s'ils vont traiter en malgache ou en français. Comme le français est mal maîtrisé, bon nombre des élèves choisissent le malgache. Du coup, dans le but de parvenir à une bonne compréhension pour les élèves, beaucoup des enseignants emploie la langue malgache dans l'explication de leçon afin d'avoir un bon résultat à l'examen du CEPE. C'est pour cela qu'on observe encore une forte augmentation du taux pour le malgache dans la classe CM2 ; En effet la langue malgache prédomine encore durant la conduite de classe menée par cet enseignant. On enregistre que 67,50% des actes de parole exprimés sur le 40 retenus sont en malgache. Tandis que 32,50% sont en français.

Tableau.N°14TABLEAU DE RECAPITULATION POUR LES 4 CLASSES

	Nb actes parole retenus	Actes parole en malgache	%	Actes parole en français	%
Passation des consignes	40	21	52,5	19	47,5
Exploitation de contenu	40	30	70	10	10
Questionnement	40	23	57,5	17	42,5
Evaluation	40	27	67,5	13	23,5
TOTAL	160	101	84,16	59	15,94

Source : fiche d'enquête

Dans l'ensemble, durant l'observation de ces 4 classes, nous avons pu compter 160 actes de paroles au total, dont 101 sont prononcés en langue malgache ce qui nous donne un taux de 84,16% contre 59 exprimés en français soit 15,94% seulement. La langue malgache est prédominante durant les séances d'enseignement-apprentissage que nous avons observées. En général, ces enseignants n'emploient pas le français pour communiquer avec leurs élèves. Ils expliquent la leçon tout en utilisant la langue maternelle pour que les élèves puissent comprendre ce qu'ils ont dit.

Durant les séances, seuls les ordres habituels et courants ont été formulés en français.

Alors bien que le maître explique en malgache, les traces écrites sont toujours formulées en français ; l'enseignant dicte ou écrit le résumé au tableau, et les élèves prennent notes.

Ainsi, nous avons pu constater durant cette descente sur le terrain que l'utilisation du français dans l'enseignement dépend encore du niveau académique et professionnel de l'enseignant. Le maître ayant le baccalauréat et en possession du diplôme de CAP/EP est différent de celui qui ne possède que le diplôme de BEPC ; Le premier a une capacité un peu plus poussée par rapport à l'autre. Ensuite la durée de service effectué fait également la différence, les anciens habitués aux langages courants et utiles dans l'enseignement usent davantage de la langue française tandis que les novices qui bredouillent ont toujours recours à la langue maternelle lors de l'explication. Enfin, l'usage de cette langue dans les différents niveaux est également différent : pour les petites classes, le français ne s'apprend qu'oralement ; là l'écrit apparaît très rare. Tandis que depuis la troisième année, toutes les disciplines scientifiques seront

dispensées en français à savoir la mathématique, la science de la vie et de la terre, et la géographie. Durant l'exploitation du contenu où on enregistre un taux très élevé pour la fréquence de mots malgaches qui va atteindre jusqu'à 70% des actes de parole exprimés par le maître. C'est durant cette période que l'enseignant explique le contenu de la leçon.

2-LA PARTICIPATION DES ELEVES

Cette partie nous fournit des informations sur la participation effective des élèves durant une séance de cours, c'est-à-dire leurs interventions pendant toutes les activités pédagogiques effectuées en classe.

Nous avons analysé les comportements des élèves en classe en utilisant la grille de MARCEL CRAHAY ET DELHAXHE quand le maître parle en français.

CLASSES : CP2- CE- CM1- CM2

NOMBRE TOTAL ELEVES : 128

Tab n° 15 : comportements des élèves lors d'une leçon dispensée en langue française

	Types de comportement	Nombre d'élèves	%	Classe d'appartenance
Participation	-participation à l'organisation -attention à la leçon -réaction -action -interaction élève /élève	24 63 28 13	18,75 49,21 21,87 10,15	Non active
	Total	128	100	

Source : enquête de l'auteur

La langue de communication conditionne la réaction de l'apprenant. Ce tableau nous montre le comportement des élèves quand le maître donne des consignes ou explique la leçon en français. Les élèves de 4 classes observées présentent une certaine passivité quand l'enseignant essaie de parler en français. Ils n'ont pas le dynamisme et certains élèves somnolent durant quelques minutes. 24 apprenants seulement sur 128 ont pris part à l'organisation de classe quand les consignes sont formulées en français. Cela donne 18,75% comme taux. Ensuite, le nombre des élèves qui s'intéressent parfaitement à l'explication ne dépasse pas la moitié. On en compte 63 apprenants soit 49,21%. Et 28 élèves

seulement réagissent spontanément quand une question formulée en français se pose, soit 21,87% ; et 10 élèves parmi les 128 accomplissent tout de suite l'action demandée sans attendre l'explication en malgache.

Bref, les élèves restent passifs quand l'enseignant utilise la langue française dans la communication puisqu'ils ne comprennent pas les consignes. Cette situation oblige le maître à recourir à la langue maternelle afin d'éviter les erreurs.

3-L'ENVIRONNEMENT FAMILIAL DES ELEVES :

Il faut connaître également le contact des apprenants avec la langue afin de savoir leur niveau de maîtrise puisque cette dernière dépend de l'usage quotidien de la langue.

Des enquêtes ont été faites auprès de 50 élèves au sein de cet établissement scolaire public et l'on a obtenu les résultats suivants après qu'on leur ait demandé s'ils reçoivent des aides familiales dans l'apprentissage du français.

Tableau N°16 : Aide familiale à l'apprentissage à la maison

aide	Pas du tout	Quelquefois en malagasy	Quelquefois en français
taux	94,33%	5,67%	0%

Source : enquête de l'auteur

Ce tableau nous montre que la majorité des apprenants n'utilisent pas le français à la maison. Ils ne reçoivent pas une assistance ou soutien venant de leurs parents. Une minorité 5,67% fait du franc gasy, selon l'explication, du mélange malagasy-français peut être pour rire. La raison est simple : le niveau intellectuel des parents est très faible donc ils ne peuvent pas suivre les études de leurs enfants.

LES SOURCES D'INFORMATION DONT DISPOSENT LES ELEVES DE LA ZONE D'ETUDE

Tab n° 17 : Les sources d'information dont disposent les élèves de la zone d'étude

NATURE DE MEDIA	JOURNAL	RADIO	TELEVISION
Taux des élèves qui en disposent	7%	83,3%	9,7%

Source : enquête de l'auteur

D'après ce tableau, 7% seulement des élèves enquêtés ont l'occasion de lire les journaux. Les problèmes majeurs c'est le pouvoir d'achat qui reste très faible pour ces gens là. Cette minorité peut être les enfants des personnes ayant un niveau de vie moyen. Ensuite 83,3% disposent de postes récepteurs radio, cependant les réalités démontrent qu'avec ces stations FM où prennent les chansons de toutes sortes et de toutes les origines, il est difficile de croire qu'ils écoutent le programme d'éducation ou instruction. Seuls les programmes de télévision permettent aux 9,7% de se familiariser, de s'approprier du français par l'intermédiaire du journal télévisé et par les films et des documentaires.

Effectivement, l'usage de la langue malgache prend plus de la moitié du volume horaire hebdomadaire de leur emploi du temps, donc privilégie les interactions verbales mais aussi dans les écrits. Par contre, le volume horaire destiné à l'usage du français n'occupe seulement que 40% du temps d'apprentissage.

En conséquence, l'usage du bilinguisme partiel par lequel domine le malgache dans les interactions verbales entre maîtres et écoliers, a des impacts déplorables pour ce qui est de la maîtrise du français dès le cycle primaire et plus tard dans le cycle secondaire.

En somme, les propos avancés précédemment font en sorte que les variables de présages des enseignants, tous niveaux confondus, ainsi que l'ambiguïté des instructions officielles relatives aux langues d'enseignement sont tout à fait responsables principaux de la non maîtrise du français chez les acteurs pédagogiques actuels. En d'autres termes, pour l'efficacité incontestable de sa mission, l'enseignant doit maîtriser les disciplines qu'il enseigne de long en large ainsi que la langue d'enseignement

Pour revenir aux variables de présages des enseignants associées à l'ambiguïté des instructions officielles relatives aux langues d'enseignement, ils ne sont pas les seuls facteurs particuliers de la non maîtrise du français par les élèves en contexte scolaire, leur environnement extra scolaire, constitué par le milieu familial est également un facteur de blocage au perfectionnement de leur niveau de français ; puisque les membres ne comprennent pas cette langue, ainsi que le ménage ne dispose pas les sources d'information (radio, télévision) qui pourrait améliorer la maîtrise de cette langue donc on ne peut pas s'exprimer en français à la maison.

4- L'ENTRETIEN :

Par définition, comme nous le savons, l'entretien est une technique employée par les chercheurs dans le but d'obtenir des informations. Il s'agit ici donc d'une rencontre concertée entre le chercheur-apprenti et les mêmes enseignants observés dans une situation réelle en classe. Ainsi, nous allons maintenant décrire les entrevues semi-directives, qui ont été effectuées avec ces enseignants pour avoir des renseignements précis. Notre thème d'entretien est basé sur la pratique quotidienne de la langue française, les difficultés rencontrées, leur parcours scolaire, leur expérience professionnelle et leur avis sur la politique linguistique de l'Etat.

Quatre maîtresont passé l'entrevue. Ils acceptent aisément de répondre librement aux questions posées et durant leurs interventions nous avons essayé de prendre notes les éléments essentiels.

ENTRETIEN N°1

Mademoiselle Vola : Matrimonialement célibataire, elle est actuellement à l'âge de 29 ans. Entrée dans le domaine de l'enseignement depuis 4 ans, elle jouit encore du statut du maître FRAM. Elle est en possession du diplôme de baccalauréat et possède le CAP/EP. Elle tient la classe CP2. Selon ses explications, les problèmes c'est toujours l'insuffisance de l'oral. Les occasions permettant au dialogue en français se présentent très rarement durant ses jeunes âges. Elle a passé ses parcours scolaires durant la deuxième république. Ses difficultés sont dues au manque de vocabulaire. Car on n'a pas rencontré le français qu'en classe. A l'école, comme elle a dit, si le maître essaie de parler en français, les élèves risquent de rien comprendre surtout avec les petits. Cette situation empêche l'amélioration linguistique de l'enseignant, selon elle.

D'après cette entrevue, nous constatons que le blocage est d'origine extrinsèque ; c'est la circonstance extérieure qui obstrue la voie menant à la maîtrise de la langue française. Donc, elle se contente d'expliquer la leçon en notre langue maternelle dans l'espoir de parvenir à un bon résultat scolaire.

ENTRETIEN N°2

Madame Estelle : Payée par la communauté de parents d'élèves depuis 2008, cette enseignante tient la classe CE dans cet établissement scolaire. Elle a 41 ans actuellement et a décroché l'examen du baccalauréat en 1993. Cette enseignante n'a pas caché sa défaillance au niveau linguistique. Selon ses dires, elle connaît un grand handicap sur la construction de phrase et la prononciation. Ce problème est également dû, toujours selon l'explication, à l'insuffisance de l'oral et le manque de vocabulaire. Elle a effectué ses études primaires et secondaires dans des zones rurales. Ces sont des régions dans lesquelles on ne rencontre pas également le français qu'à l'école. Elle a affirmé durant notre conversation qu'elle est faible en français depuis le primaire et ce problème va s'aggraver au fur et à mesure que le niveau monte. Cette enseignante a dit clairement que c'est le français qui a constitué « la bête noire » dans son processus scolaire. En effet, elle a redoublé ses classes puisqu'elle a connu beaucoup de difficulté dans la compréhension de sujet qui se donne toujours en français. Nous avons constaté aussi qu'elle s'arrête souvent pour chercher des vocabulaires afin de s'exprimer oralement ou pour un soupir et elle a dit qu'elle a honte.

Sur le plan oral, elle a perdu sa confiance en soi tout en comparant sa capacité à celle des autres. Le psychologue Jean Garneau affirme que « la confiance en soi c'est le résultat positif d'une accumulation d'expérience à un domaine particulier », donc elle est bloquée linguistiquement.

ENTRETIEN N°3

Madame Bao, âgée de 38 ans, est mariée et a trois enfants. Sortante du CRINFP d'Antsirabe, cette enseignante possède 5 années d'expérience derrière elle. Elle a les diplômes de baccalauréat et de CAP/EP et tient la classe de CM2 dans l'école primaire d'Ambavahadimangatsiaka. Ses difficultés résident sur le fait d'être gênée en présence d'une personne qu'elle juge supérieure. Comme ses collègues, elle ajoute aussi qu'elle n'est pas toujours en contact avec la langue que pendant les heures de français en classe. Elle fait beaucoup de temps mort quand elle s'exprime en français durant l'explication d'une leçon.



Les table-bancs sont insuffisants



Support pédagogique

Cet entretien nous montre que Madame Bao a des aptitudes mais l'évolution de la libido c'est-à-dire sans l'énergie libidinale elle reste improductive. Le blocage qui l'affecte c'est le blocage psycholinguistique.

ENTRETIEN N°4

Monsieur Rivo a 39 ans, il est aussi marié, il a 4 ans d'expérience et il tient la CM2. Il a eu son diplôme de BEPC en 1998. Lui aussi il a redoublé la classe de CE, de CM2, de 6è et de 3è à cause de sa timidité et de sa faiblesses en français car la langue assure la compréhension des savoirs à acquérir dit-il. Ainsi, il a très mal vécue son adolescence : ses parents ne comprennent rien de son handicap et l'a réprimé très souvent. Son itinéraire scolaire en primaire s'est déroulé pendant la malgachisation et alors que dans les collèges, la langue d'enseignement a été le français.

Nous pouvons dire à partir de cet entretien, que les interdits parentaux agissent sur lui. Son blocage linguistique se cache derrière ce comportement.

EXPLICATION

En somme, les difficultés de ces 4 enseignants en expression orale sont d'origine linguistique. C'est le fait de ne pas pouvoir maîtriser la langue française qui entraîne la peur, la timidité c'est-à-dire la non confiance en soi en psychologie. Ils n'ont pas spécifiquement des troubles psychiques, ils ont tous une relation normale avec leur entourage. Certaine, comme madame Vola, est impressionnante malgré son enfance passée auprès de ses grands parents dans une zone reculée, elle a su maîtriser la langue anglaise alors qu'en français, la peur d'être jugée de commettre des fautes la trouble devant quelqu'un.

Tous les enseignants ciblés ont moins de 50 ans. Ils ont de problèmes d'ordre matériel et financier pour développer leurs compétences linguistiques en français. Pour une formation diplômante et payante du français ils n'arriveront pas à les suivre étant donné leur pouvoir d'achat très bas. Ces maîtres sont issus de la malgachisation. Et les maîtres FRAM se sentent lésés car ils sont considérés comme des instituteurs des « bouche trou ». Nous avons remarqué des écarts au niveau des compétences des enseignants recrutés dans le milieu urbain et dans le milieu rural. En d'autres termes les critères de recrutement étaient plus rigides en milieu urbain qu'en milieu rural.

CONCLUSION DU QUATRIEME CHAPITRE

On peut dire en conclusion que les enseignants rencontrent des problèmes dans l'expression orale. Par conséquent, le français est peu utilisé dans le domaine de l'oral durant la classe. Même durant le traitement des disciplines scientifiques qui, selon les textes officiels, devraient être enseignée en français.

Mais la fréquence des actes de paroles exprimés en français augmente au fur et à mesure que le niveau monte, puisque les élèves deviennent habitués à recevoir des consignes qui se donnent en français. Il y a quand même un bain linguistique à l'école mais insuffisant. Le problème c'est la rareté de l'occasion où on pourrait s'exprimer en français. Puisque l'environnement social de l'élève ne favorise pas les échanges langagiers. La famille où il vit n'est pas en mesure d'offrir une aide à l'apprentissage du français étant donné son niveau intellectuel très bas.

Les enseignants connaissent une difficulté linguistique et psychologique. Leur niveau langagier est faible dû à la formation qu'ils reçoivent puisque la plupart d'entre eux ont suivi leur parcours scolaire durant la deuxième république où la langue d'enseignement est le malgache. En plus, la timidité et la peur constituent encore pour certains une entrave qui freine le développement au niveau linguistique ; ils ont peur de commettre de fautes et peur d'être jugé de dire n'importe quoi.

CONCLUSION DE LA DEUXIEME PARTIE

Bien qu'il soit prévu par la loi que le français est langue d'enseignement dans le cycle primaire, la prédominance de la langue malgache dans la communication et l'explication durant les activités pédagogiques est encore très remarquable. On constate encore la pratique de bilinguisme à apparence diglossique en classe. Nombreux facteurs produisent cette situation : les enseignants eux mêmes connaissent des difficultés au niveau de l'utilisation de la langue surtout dans le domaine oral. Ainsi les élèves en subissent directement les conséquences. L'environnement familial et social de deux catégories d'acteurs pédagogiques ne présente aucune occasion permettant à eux de faire des échanges langagiers en français. Or, la pratique quotidienne de la langue favorise énormément le niveau de sa maîtrise.

Ayant relativement le diplôme correspondant à l'enseignement, les enseignants rencontrent encore des difficultés dans la pratique de la langue en classe car ils sont peu familiers à cette langue.

Questionnés par le chercheur-apprenti, les enseignants affirment que les causes directes de ce problème sont la malgachisation de l'enseignement et l'insuffisance de matériels favorisant la maîtrise de la langue comme les livres et les divers magazines. La faiblesse du pouvoir d'achat empêche l'adhésion à la bibliothèque comme l'Alliance française.

Dans la troisième et dernière partie, nous allons avancer quelques suggestions en vue de pallier ce problème.

TROISIEME PARTIE :

SUGGESTIONS DE SOLUTIONS

TROISIEME PARTIE : SUGGESTIONS DE SOLUTIONS

Dans cette troisième et dernière partie, nous apportons quelques suggestions afin d'améliorer la maîtrise de français langue d'enseignement dans le cycle primaire.

CHAPITRE 5- NIVEAU INSTITUTIONNEL ET ORGANISATIONNEL

1-Niveau institutionnel

Nous souhaiterions que le Ministre de l'éducation Nationale joue pleinement son rôle afin de mener à bien l'éducation à Madagascar. Il peut commencer par la révision de la politique linguistique de l'enseignement pour établir un statut stable et permanent en ce qui concerne la langue d'enseignement dans le cycle primaire.

Si le statut du français actuel est maintenu, nous suggérons que le Ministère mette en place un arrêté pour rénover le mode de recrutement des enseignants du primaire en particulier.

Ceci consisterait à un système de recrutement rigoureux dans lequel figurera un entretien en français sur divers thèmes. Et c'est cet entretien qui sera le critère primordial de réussite au concours d'entrée dans la filière enseignement primaire. Ce concours devra être direct puisque si l'on garde son caractère professionnel, il est évident que seuls les enseignants FRAMdéjà en exercice se présenteront. Or, la plupart d'entre eux ont le problème de la non maîtrise du français à l'école.

En effet, le problème que nous essayons de résoudre c'est la trop grande différence de niveau linguistique des enseignants du cycle primaire en ville et ceux de la campagne. Pour cela, nous visons à réduire le décalage existant entre apprenants citadins et ruraux sur le français, langue utilisée en classe.

Nous ajouterons que partir sur un même pied d'égalité serait mieux pour tous les enseignants. Nous proposons une solution que nous jugeons adéquate à cet effet.

Tous les enseignants nouvellement recrutés par voie de concours et ceux déjà en exercice, quel que soit leur niveau académique, auront à suivre impérativement une formation initiale d'abord et des formations continues intensives et périodiques sur le français utilisé comme langue d'enseignement en classe et sur le français en communication en général. Maintenir leursacquis et rehausser toujours plus leur niveau de français à l'oral constituent l'objectif de

ces formations. Une langue doit être appliquée journallement pour qu'on puisse bien l'amaîtriser.

Nous proposons ensuite, la décentralisation des centres de ressources documentaires tels que CLIC²³, CLAC²⁴. Ces centres doivent couvrir tous les fokontany les plus éloignés mais pas seulement les chefs-lieux des communes afin que les enseignants qui sont disséminés dans les zones les plus reculées puissent se cultiver, entretenir leur acquis sur la langue de communication qu'est le français. Chaque établissement scolaire du premier cycle sera doté d'une bibliothèque qui aidera les enseignants dans leur travail journalier et les apprenants dans leur apprentissage.

Nous présumons aussi que l'insertion du préscolaire dans le secteur public avant d'entamer le cycle primaire proprement dit en guise d'éveil serait avantageux pour nos enfants ruraux comme il l'est pour ceux des villes pour ce qui est de la pratique précoce du français parlé.

Cette période les préparera à l'entrée dans les apprentissages proprement dits à partir du CP1. De cette manière, les enfants ruraux devenus des adultes et ces adultes devenus peut-être des enseignants ne souffriront moins du problème environnemental de l'inexistence des bains linguistiques.

Nous insistons sur l'utilité de la maîtrise de la langue en tant que langue de scolarisation par nos enseignants. Nous citons : « *le langage ne se construit pas automatiquement, ne se développe pas seul mais, dépend de l'entourage. La maîtrise de la langue orale se construit comme les autres savoirs, c'est-à-dire en résolvant des problèmes, en modifiant ses représentations, en mettent à distance les objets langagiers d'ordre divers. Aussi, prendre la parole de manière adaptée, efficace, suppose de maîtriser les diverses composantes que comporte cet acte complexe dans l'ordre du pragmatique, du discursif, du linguistique du métalinguistique et du travail sur soi-même*²⁵ »

Aussi, la situation courante dans les lieux touristiques de notre pays, en particulier celle des zones littorales, nous démontre de gens en contact journalier avec les touristes étrangers, surtout les Français, peuvent assumer le métier de guides touristiques. Sans y être formés particulièrement ni aucunement instruits, ils arrivent à s'exprimer correctement en français grâce à l'environnement linguistique riche en situation de communication.

²³ Centre de lecture et d'animation culturelle

²⁴ Centre local d'information et de coordination

²⁵ Catherine Le CUNFF et Patrick JOURDAIN, Enseigner l'oral à l'école primaire, p.146

2-Au niveau organisationnel

Pour ce qui est de l'organisationnel, nous sommes tenus de le relier avec le premier volet car cette deuxième phase de la troisième partie de notre recherche n'est que la mise en place et la mise en œuvre de ce qui a été décidé par l'institution compétente. C'est donc la phase de la réalisation de l'arrêté ministériel. Nous respectons la chronologie que nous avons suivie dans le volet institutionnel.

Ainsi, nous allons commencer par le mode de recrutement des enseignants du premier cycle. La procédure de recrutement consistera à sélectionner des enseignants FRAM déjà en exercice et des gens qui ont terminé leurs formations pédagogiques au sein des centres de formations CRINFP. Le niveau académique exigé pour tous ceux qui voudront y participer sera le Baccalauréat de l'enseignement Général.

Cela dans le but de rehausser le niveau de l'enseignement au primaire.

Continuons maintenant avec la manière d'organiser la formation des enseignants admis au concours d'entrée au CRINFP. Puisqu'il s'agit de formation initiale pour l'enseignement au cycle primaire en général, la remise à niveau du français utilisé en classe pour toutes disciplines, à l'exception de la Malagasy et de l'Histoire, sera idéale.

Mais pour les formations continues et intensives qui auront lieu périodiquement, les lieux de regroupement des réseaux d'enseignants nous semblent plus pratiques. Il est alors question de formation des adultes, donc il vaut mieux reconnaître quelques caractéristiques de leur comportement. Tout d'abord, ils veulent être informés du centre de la formation. En plus, ils aiment savoir où on les amène et que l'on part de ce qu'ils connaissent, de ce qu'ils vivent dans leur situation professionnelle mais aussi ils n'aiment pas être totalement coupés de leur vie privée. Ainsi, réservé un espace d'échanges pour parler de leur entourage, de leurs préoccupations, l'appui du formateur et des participants est une chose qui les motive davantage.

Tout cela relève de la psychologie des adultes en formation, donc il ne faut pas la sous-estimer, les formateurs devront en tenir compte pour arriver à des résultats positifs. Le bon sens exigera des formateurs de ne négliger aucune de ces caractéristiques d'adultes en formation, de préparer sérieusement avant chaque formation.

En effet, les enseignants sont les agents les plus dispersés dans les zones les plus reculées de notre pays où les routes n'existent pratiquement pas. Ils sont plus ou moins coupées des régions dites avancées.

Cependant, les communes sont déjà des zones à peu près privilégiées, au point de vue informations culturelles, de masse media par rapport aux zones reculées privées de toutes formes de documentation. En effet, ce sont ces zones rurales très éloignées qui devront profiter de l'aide qu'apportent ces centres. En outre, la plupart des ouvrages que l'on peut y trouver en français. Et c'est une bonne chose pour les enseignants d'enrichir le répertoire lexical et la grammaire.

Ces centres sont dotés également de différentes sortes de dictionnaires qui pourront leur servir et divers ouvrages dont les thèmes sont nombreux.

La bibliothèque scolaire joue le même rôle que les précédents mais en plus restreint. Elle renferme en général des manuels strictement utilisés pour l'apprentissage de chaque discipline et des guides pédagogiques pour les enseignants. Dans la plupart de cas, ces centres et les bibliothèques scolaires bénéficient des dotations venant des partenaires étrangers qui s'occupent particulièrement de langue française.

Nous proposons également l'implantation de l'alliance française au moins dans tous les chefs lieux de districts de notre île. Ainsi, tous les enseignants de la Cisco pourront améliorer leur performance pour le français parlé et pourquoi pas l'écrit. Nous ciblons particulièrement les enseignants de la campagne qui, pour quelque raison que ce soit, passent dans le chef-lieu de leur contrée. A cette occasion, ils pourront profiter pour faire des perfectionnements de leur niveau de langue. S'inscrire pour des cours leur est un avantage tiré de l'existence de l'Alliance Française dans chaque chef-lieu de CISCO.

La mise en place, l'opérationnalisation et la généralisation du centre de Ressources Pédagogiques dans toutes les ZAP aideront sûrement à combattre le blocage. Lors des regroupements au sein des réseaux d'écoles, les enseignants pourront se communiquer, discuter en utilisant la langue française. Le renforcement linguistique annuel dans chaque CRINFP aussi permettra d'améliorer le niveau des enseignants.

Parmi les suggestions que nous avons avancées auparavant dans le volet institutionnel figure l'ouverture du préscolaire dans le secteur public, que ce soit en milieu urbain ou en milieu

rural pour que tous les enfants Malagasy partent d'un même pied d'égalité, quel que soit leur milieu d'origine.

Le préscolaire sera inséré dans le cycle primaire pour ne pas rendre l'organisation trop difficile. Deux années scolaires suffiront largement pour préparer ces petits enfants aux apprentissages proprement dits à partir du CP1. Les deux années du préscolaire auront le rôle d'éveil pour les tous petits. Les comptines, les chansonnettes et les récitations qui meublent les 2/3 de l'horaire journalier dans le préscolaire se feront en français. Ces exercices quotidiens répétés entraîneront un automatisme langagier pour les petits écoliers dès leur très jeune âge. Les difficultés de prononciation sur certaines lettres ou syllabes appartenant exclusivement à la langue française seront maîtrisées très tôt. L'âge propice pour y être reçu serait de 4 ans.

Cette mise en place du préscolaire dans le cycle primaire nécessite évidemment un surplus de personnel enseignant spécialement formé pour prendre en charge l'instruction de ces enfants. Pas seulement au point de vue du personnel enseignant qu'il devrait y avoir un complément d'effectif mais bien plus encore pour l'aménagement des salles de classe, des mobiliers adéquats aux petits de 4 ans. En effet, puisque le préscolaire s'occupe d'éveil des 5 sens, doter les établissements de tous les matériels nécessaires aux activités d'éveil nous semble une obligation. Au départ, l'Etat Malgache subviendra aux besoins à chaque année scolaire jusqu'à ce que chaque établissement acquière son indépendance.

CHAPITRE 6-AU NIVEAU PEDAGOGIQUE ET DIDACTIQUE

1-Au niveau pédagogique

Sur le plan du perfectionnement de la langue française, par le biais des formations initiales et continues, nous ne nous lassons pas de répéter que l'atout primordial à cet objectif est le contact permanent avec la langue en question. Ici nous parlerons toujours de l'amélioration de la maîtrise de la langue française utilisée comme langue d'enseignement en classe par les enseignants du cycle primaire public et comme langue de communication.

Nous allons de ce fait, grouper en un tout les diverses suggestions que nous avons proposées d'apporter. Nous allons déployer nos efforts en premier lieu vers la formation des enseignants novices ou anciens dans le métier. Des professeurs expérimentés prendront en mains ces formations, que ce soit initiales ou continues.

C'est le Ministère lui-même qui sera habilité à déterminer la fréquence et la durée de chacune. Les formations se feront intégralement en français ; en tant que perfectionnement de la langue, l'objectif étant toujours de créer un bain linguistique pour les participants.

A propos de formation, les journées pédagogiques font partie de celles appelées continues et à la fois de proximité. Là aussi, il ne faut pas oublier notre objectif : création de situation de communication favorisant le français et entretien du niveau de langue française. De ce fait, elles se dérouleront en français. Le personnel enseignant de chaque établissement scolaire peut se communiquer en français entre eux durant les heures de classe et en dehors pour vaincre le blocage.

Ce genre d'exercice peut se faire dans des réseaux d'enseignants, avec trois ou quatre écoles. Ce serait idéal et très propice de mettre en œuvre le français durant les échanges ou les débats en guise de déblocage linguistique.

Toutes les stratégies sont bonnes par atteindre notre défi : enseignants des zones enclavées maîtrisant bien le français langue d'enseignement et le français parlé courant. En classe, toutes les disciplines (sauf Malagasy et Histoire), toutes les consignes habituellement utilisées se feront en français. Chants, récitations développent la faculté des enseignants dans la fluidité de leur prononciation. Une langue s'applique quotidiennement pour le maintien de sa maîtrise. Ainsi, toutes les occasions sont bonnes pour la mettre en pratique.

Lorsqu'on fait des études de perfectionnement d'une langue, les manuels didactiques constituent des outils indispensables aux maîtres pour enseigner. Donc, nous suggérons que le Ministère de l'Education Nationale y pourvoira en nombre suffisant et diversifié. Les matériels didactiques font partie des outils de l'enseignement de la langue au même titre que les livres. Les gestes, les mimiques et la prosodie viennent aider les précédents comme instruments non négligeables pour faire passer les leçons concernant la langue française (ou les disciplines enseignées en français) en classe.

Il appartient aux enseignants de préparer au préalable ou de concevoir les matériels adéquats à chaque leçon. Toutes préparations écrites se doivent d'être exécutées sérieusement et régulièrement avec des préparations mentales en appui puisqu'il s'agit d'enseignement de langue française, pour ne pas tomber dans un enseignement livresque et parer à des reformulations éventuellement nécessaires.

En plus des formations continues et intensives dispensées aux enseignants, la sensibilisation à fréquenter les différents centres de ressources ainsi que les bibliothèques est nécessaire pour qu'ils acquièrent le goût de la lecture. Comment faire pour les attirer à aimer la lecture ? Nous proposons de leur faire suivre dans leur poste de travail des livres de loisirs (romans, revues illustrées,...) renforcer ce goût de la lecture implanté en eux lors des formations. Leur expliquer le bienfait de lire les ouvrages de la bibliothèque scolaire : y puiser des idées neuves en dehors des habituels livres de classe pour leur travail et pour la remise à niveau de leur français.

Le fait de regarder la télévision tout en écoutant les journalistes, les dirigeants, les animateurs ou présentateurs de différentes émissions enrichit leur lexique, leur style. Visionner des films à la télévision leur procura des expressions toutes faites et des façons de s'exprimer dans la communication de la vie courante.

Le travail des enseignants consiste précisément par les méthodologies des cours, à établir un équilibre, que chacun des leurs élèves, par des moyens appropriés et qui varient selon les individus, atteigne les objectifs des leçons qu'ils s'étaient fixés. Ils considéreront toujours leurs élèves comme des êtres humains et les savoirs comme fabriqués par l'homme : telle est la seule attitude adéquate actuellement.

Quelque soit les approches développées et les domaines explorés par la pédagogie et la didactique des langues étrangères, tous nos efforts tendent toujours vers un seul but : mieux

enseigner pour aider à mieux apprendre. Ce que les enseignants ont acquis en formation, en exploration individuelle, comme dans les centres de ressources et mass media, ils devront être en mesure de les utiliser immédiatement en classe. Il s'agit bel et bien d'un enseignement directement applicable, donc d'un apprentissage utilisable tel quel.

2-Au niveau de la personnalité :

L'enseignant lui-même fera le premier pas pour s'exprimer en français avec ses collègues. En somme le déblocage linguistique consiste à délier la langue de l'enseignant, à lui donner l'opportunité de s'exprimer facilement et de prendre la parole spontanément sans complexe avec une bonne connaissance de la langue française. L'enseignant soignera toujours ses expressions orales pour que les élèves puissent en profiter.

Nous avons constaté durant l'observation de classe suivie d'un entretien les difficultés des enseignants dans la production orale en français. Nous avons pu déceler des difficultés linguistiques et psychologiques. Ainsi, au terme des solutions et des suggestions, nous ne prétendons pas résoudre ces problèmes si complexes mais nous estimons que la résolution de ces problèmes est de les former et de les inciter à être en contact avec la langue (lecture, écoute,...) Elle permet en outre d'apporter une régulation pouvant combler le fossé sociologique né entre les enseignants invétérés et les maîtres FRAM de la dernière décennie.

3-Au niveau de la didactique du français

Le terme didactique vient du mot grec *didacticos* qui signifie propre à instruire. En effet la didactique du français est donc la manière d'enseigner le français, de procéder à l'organisation des notions propres à faire apprendre. Pour la didactique du français, nous suggérerions aux maîtres d'utiliser la méthode qu'ils trouvent appropriée pourvu que l'enseignement soit centré sur l'apprenant et respecte le programme d'étude et son contenu. Il faut que les enseignants se sentent responsables de l'efficacité de leur enseignement.

Donc, bien exploiter le programme d'étude scolaire, organiser et ordonner les éléments à enseigner, transformer les savoirs savants en savoirs enseignés pour faciliter l'élocution ou l'expression en français. En d'autres termes l'art ou la manière d'enseigner les notions propres au français.

Pour ce faire, il faut revaloriser la conscience professionnelle des enseignants dans ce dur travail. De leur côté, il ne faut pas non plus négliger la préparation.

- La préparation lointaine pour améliorer la qualité de l'enseignement (matériel, document,...)
- La préparation immédiate ou la fiche de préparation (tracer la démarche à suivre, formuler les questions, les explications à faire)
- La préparation mentale pour éviter les hésitations, les fausses prononciations, et pour rendre l'enseignement attrayant.
- Renouveler les méthodes d'enseignement du français parce qu'il va être dans la classe des langues étrangères donc choisir des types de stratégies à développer en Français Langue Etrangère.
- Doter les écoles d'appareil audio visuel pour favoriser un bain linguistique..
- Disposer d'une salle de classe en atelier d'art dramatique (théâtre, espace francophone)

4-Encadrement des enseignants

Cette suggestion permet en outre de réguler la maîtrise de la langue française :

- Suivre les horaires de français. Ne jamais remplacer l'horaire destiné à l'apprentissage du français par d'autres matières.
- Il serait souhaitable que des encadrements soient faits pour aider et guider les enseignants dans l'accomplissement de leurs tâches.
- Amélioration de l'organisation des encadrements.
 1. Compte rendu de la pratique de classe
 2. Enumération et classement de difficultés rencontrées
 3. Recherche des causes de difficultés
 4. Propositions d'amélioration / solutions adéquates
 5. Présentation du nouveau thème d'encadrements
 6. Annonce de l'objectif, utilité dans l'apprentissage.
 7. Mise en pratique sous forme de simulation

En fait, c'est une formation d'adulte, dont le partage d'expérience occupe le plus de temps.

5-Solution au niveau de l'association Zazakely

5-1-Augmenter l'aptitude d'accueil de l'association

Les entretiens avec les responsables de l'association Zazakely révèlent le défaut d'infrastructure aussi bien pour le bâtiment que pour les tables bancs au niveau du centre. Ceci se manifeste chaque année par la limitation de nombre d'élève reçu par l'association et donc le refoulement de certains enfants ainsi que les surcharges sur les tables dans la classe. Pourtant, ce centre est conçu pour être accessible à tous les enfants pauvres et à titre gratuit....Ainsi, la réussite des projets de renforcement de la capacité d'accueil du centre dépend d'un financement suffisant et réparti selon l'ordre de priorité au sein de l'association...

Néanmoins, les grands investissements comme la construction de nouvelle salle et de table banc ont besoin de fond financier plus volumineux que celle payé lors de l'inscription qui servira seulement aux dépenses courantes de l'école. .

Selon les propos de la directrice de l'EPP, la prise de responsabilité de l'Etat est vraiment sollicitée afin de pouvoir mieux accroître les capacités d'accueil de l'école.

5-2-Améliorer la qualité de l'éducation au centre éducatif Zazakely

Le rétablissement de la qualité de l'éducation est aussi parmi les solutions mis en avant pour rehausser le niveau linguistique des enseignants et des élèves. Effectivement, la qualité de l'éducation est une source de motivation aussi bien pour les parents que pour les enfants.

Cette qualité de l'éducation est l'assurance d'un avenir fiable pour les enfants et elle est le résultat de divers facteurs.

Le premier facteur de l'amélioration de la qualité est la formation des enseignants. La formation des enseignants doit être une priorité afin de rétablir la qualité car la plupart des enseignants travaillant dans l'alliance éducative Zazakely qui n'ont pas suivi une formation initiale adéquate en pédagogie.

Il est ainsi indispensable de recycler les connaissances chaque année si possible et donner des formations pédagogiques et linguistiques à ces enseignants.

Certes, la démotivation des enseignants à cause de leurs statuts a certainement des effets sur la qualité de l'enseignement.

Nous observons durant nos études sur le terrain une sorte de routine pour l'enseignement et un laxisme dans la façon de dispenser les cours à l'exemple des dictées qui se font en s'installant sur le bureau.

Ainsi, il faut tisser une collaboration étroite entre les enseignants de l'EPP Ambavahadimangatsiaka et les enseignants qui travaillent au sein du centre éducatif Zazakely afin d'installer un bon climat de travail entre eux.

CONCLUSION DE LA TROISIEME PARTIE

Dans le but d'améliorer la qualité de l'enseignement à Madagascar nous avons avancé quelques suggestions qui pourraient changer ce secteur. Dans le cadre institutionnel nous souhaiterions que le Ministre de l'éducation Nationale joue pleinement son rôle afin de mener à bien l'éducation à Madagascar. Afin d'installer une stabilité au point de vue langue d'enseignement, on devrait commencer par la révision de la politique linguistique de l'enseignement dans l'espoir d'en établir une précision et écarter toute sorte d'hésitation.

Si le statut du français actuel est maintenu, nous suggérions que le Ministère mette en place un arrêté pour rénover le mode de recrutement des enseignants du primaire en particulier. Un entretien en français devrait être une épreuve essentielle au concours d'entrée dans la filière enseignement primaire afin de rehausser le niveau linguistique des enseignants dans ce cycle de base.

Ce concours devra être direct puisque si l'on garde son caractère professionnel, il est évident que seuls les enseignants FRAM déjà en exercice se présenteront. Or la plupart d'entre eux ont le problème de la non maîtrise du français à l'école.

Ainsi, concernant le mode de recrutement des enseignants du premier cycle. La procédure de recrutement consistera à sélectionner des enseignants FRAM déjà en exercice et des gens qui ont terminé leurs formations pédagogiques au sein des centres de formations CRINFP ; le niveau académique exigé pour tous ceux qui voudront y participer sera le Baccalauréat de l'enseignement Général.

Puisqu'il s'agit de formation initiale pour l'enseignement au cycle primaire en général, la remise à niveau du français langue d'enseignement utilisé en classe pour toutes disciplines, à l'exception de la Malagasy et de l'Histoire, sera idéale.

Mais pour les formations continues et intensives qui auront lieu périodiquement, les lieux de regroupement des réseaux d'enseignants nous semblent plus pratiques. Et afin d'optimaliser ces formations il est nécessaire de respecter quelques exigences puisqu'ils'agit ici question de formation des adultes, donc il vaut mieux reconnaître quelques caractéristiques de leur comportement. Tout d'abord, ils veulent être informés du centre de la formation. En plus, ils aiment savoir où on les amène et que l'on part de ce qu'ils connaissent, de ce qu'ils vivent dans leur situation professionnelle mais aussi ils n'aiment pas être totalement coupés de leur

vie privée. Ainsi, résERVER un espace pour parler de son entourage, de ses préoccupations, l'appui du formateur et des participants est une chose qui les motive davantage.

Sur le plan du perfectionnement de la langue française, par le biais des formations initiales et continues, nous ne lassons pas de répéter que l'atout primordial à cet objectif est le contact permanent avec la langue en question. Ici nous parlerons toujours de l'amélioration de la maîtrise de la langue française utilisée comme langue d'enseignement en classe par les enseignants du cycle primaire public et comme langue de communication.

Nous allons de ce fait, grouper en un tout les diverses suggestions que nous avons proposées d'apporter. Nous allons déployer nos efforts en premier lieu vers la formation des enseignants novices ou anciens dans le métier. Des professeurs expérimentés prendront en mains ces formations, que ce soit initiale ou continue.

C'est le Ministère lui-même qui sera habilité à déterminer la fréquence et la durée de chacune. Les formations se feront intégralement en français en tant que perfectionnement de la langue, l'objectif étant toujours de créer un bain linguistique pour les participants.

A propos de formation, les journées pédagogiques font partie de celles appelées continues et à la fois de proximité. Là aussi, il ne faut pas oublier notre objectif : création de situation de communication favorisant le français et entretien du niveau de langue française. De ce fait, elles se dérouleront en français. Le personnel enseignant de chaque établissement scolaire peut se communiquer en français entre eux durant les heures de classes et en dehors pour vaincre le blocage.

Ce genre d'exercice peut se faire dans des réseaux d'enseignants, avec trois ou quatre écoles. Ce serait idéal et très propice de mettre en œuvre le français durant les échanges ou les débats en guise de déblocage linguistique. Pour ce faire, il faut revaloriser la conscience professionnelle des enseignants dans ce dur travail. De leur côté, il ne faut pas non plus négliger la préparation (préparation lointaine, préparation immédiate, préparation mentale)

Enfin, doter les établissements scolaires de matériel audiovisuel et des ouvrages en français afin de développer la capacité langagière des acteurs pédagogiques.

CONCLUSION GENERALE

L'utilisation de la langue française dans l'enseignement- apprentissage à Madagascar, telle est l'objet de notre travail de recherche. Cependant, nous ne prétendons pas pouvoir couvrir un domaine aussi vaste. Aussi avons-nous choisi de limiter notre champ de réflexion à l'étude de cas de l'EPP d'Ambavahadimangatsiaka CISCO d'Antsirabe.

Du coup, ce sujet nous a poussés à apporter dans la première partie un essai de définition de l'utilisation de langue et quelques statuts possibles pour une langue après avoir avancé le contexte de l'étude.

A Madagascar, le français, outil nécessaire dans l'acquisition de connaissances au milieu scolaire est considéré comme langue seconde. Cette langue se trouve dans une position instable depuis la colonisation jusqu'à nos jours, entre le rejet et l'acceptation selon le régime en place. Actuellement, la loi en vigueur stipule qu'elle soit la langue d'enseignement pour toutes les disciplines à l'exception du malgache et du *tantara* pour le cycle primaire.

Afin de connaître, la réalité en classe sur l'usage de cette langue d'enseignement, nous avons mené des enquêtes, des entretiens, auprès des personnels enseignants au sein de cette école primaire publique, précédés par des observations de classes.

Le milieu éducatif est un baromètre qui sert en quelque sorte à mesurer l'effectivité ou non des orientations de politique éducative et linguistique.

L'interprétation des résultats obtenus nous a permis d'avancer que le français est peu utilisé dans le domaine de l'oral en classe, car la plupart des acteurs pédagogiques directs (enseignants et élèves) en connaissent beaucoup des difficultés. La malgachisation, une politique appliquée à Madagascar, depuis 1972 est à l'origine de ce problème. Bon nombre d'enseignants en exercice actuellement, ont suivi leur parcours scolaire durant cette période. D'autant plus, la plupart viennent de la campagne où on ne rencontre le français qu'à l'école ainsi le bain linguistique n'est pas suffisant pour la maîtrise de la langue. En outre, ce blocage linguistique a été généré par des facteurs psychologiques chez certains enseignants à savoir la timidité et la peur, puisque l'utilisation de cette langue est une forme de snobisme pour certains donc on a peur de commettre de fautes ou de dire n'importe quoi.

Par la suite, cette étude nous a révélé que la non maîtrise du français est à l'origine de l'utilisation du bilinguisme dans l'explication durant l'apprentissage, même si ce bilinguisme

ne se présente pas sous la forme parfaite, selon la définition avancée par des linguistes internationaux (Siguan et Mackey) ; le bilinguisme parfait ou encore équilibré, selon toujours ces linguistes, implique la maîtrise de la langue seconde comparable à celle de la langue maternelle. Or, les enseignants rencontrent des problèmes dans l'usage de cette langue surtout à l'oral où ils ont toujours recours à la langue maternelle en cas de blocage. Par conséquent, la langue malgache est prédominante dans la communication alors que toutes les traces écrites se donnent en français. Et nous avons constaté que nombreux sont les facteurs de cette altération linguistique de processus de l'enseignement-apprentissage dans cet établissement scolaire : les enseignants, les élèves et leur environnement social.

En ce qui concerne d'abord les enseignants, l'origine du mal remonte de leur parcours scolaire depuis le cycle primaire ; ils ont été « victimes » de la malgachisation et à cela s'ajoute une formation professionnelle initiale insuffisante en matière de l'enseignement. De ce fait, il en résulte leur recours à la méthode traditionnelle, expositive et ou prônent des interventions pédagogiques en malgache au sein desquelles s'alternent des brèves explications en français suivies d'un résumé en français.

Quant aux des élèves, ils sont également faibles en français. Ils restent spectateurs, cloués sur leurs bancs quand le cours se donne en français. Cette situation pousse l'enseignant à expliquer encore en malgache pour que le cours soit attrayant et sa classe soit plus animée. Ainsi l'établissement scolaire ne constitue pas un environnement favorable à la pratique du français puisque les élèves ne sont pas obligés de se communiquer entre eux en français. Parfois, ils ont recours à la langue malgache bien que la question se pose en français. Et bon nombre d'élèves préfèrent encore traiter leur devoir en malgache durant l'examen du CEPE.

En dehors de l'école, les apprenants ne bénéficient pas non plus d'un environnement familial ou social favorable aux échanges langagiers en français. Or, nous savons qu'une des conditions fondamentales de la maîtrise d'une langue est son utilisation quotidienne dans des situations variées : scolaire et extra scolaire. Les enquêtes effectuées auprès des élèves confirment qu'aucun élève n'a l'occasion de s'exprimer en français au sein de la famille.

Alors pour faire face à ce problème, nous avons avancé quelques solutions. Pour nous, tous sont responsables, depuis les dirigeants jusqu'aux enseignants, acteurs pédagogiques directs. Une réforme sur le mode de recrutement des enseignants et sur le contenu de leur formation est très nécessaire. On devrait être plus exigeant au niveau linguistique des candidats lors du

concours puisque le français joue un rôle crucial dans toutes les activités pédagogiques en classe. La création de bibliothèque afin de privilégier la lecture tant pour les enseignants que pour les élèves est aussi une activité très importante. Enfin la mise en place d'un encadrement régulier sur le planpédagogique pour pouvoir apporter une aide aux enseignants pourrait produire une amélioration dans le cadre de l'enseignement.

Au terme de ce travail nous ne prétendons pas avoir pu effectuer une analyse fine concernant ce problème et trouver toutes les solutions pouvant le remédier. Mais nous espérons que les quelques informations présentées dans ce travail de recherche pourraient servir à l'avenir, comme outil de base pour d'autres études axées sur ce domaine.

BIBLIOGRAPHIE

- Catherine Le CUNNF et Patrick JOURDAIN, *Enseigner l'oral à l'école primaire*, 1968
- Ellen BYALISTOK, *Acquisition et utilisation du français*, Français dans le monde, N° spécial, 1990
- JP BRONCKART, *Les théories du langage*, Mardaga Bruxelles, 1977
- J.P CUQ, *Français langue seconde*, hachette, 1991
- A TABOUS KELLER, *Plurilinguisme et interférence*, édition Denoël, 1969 309 p
- Louis Jean CALVET, *Les langues de France*, in *Diagonale*, N°8 oct. 1988, Edicef Rennes 1988
- DEKETELE et X. ROGERS, *Méthodologie de recueil d'information*
- Catherine Le CUNNIF et Patrick JOURDAIN, *Enseigner l'oral à l'école primaire*, 1968
- Guide pratique du maître*, édicef, 58 rue Jean-Bleuzen- 92178 VANVES Cedex
- S.BABAULT, *Le français dans le monde*, N° spécial, 2005, page 113

DICTIONNAIRES

- Dictionnaire encyclopédique, hachette 43 quai de Grenelle, 75905 Paris CEDEX 15
- ROBERT P, dictionnaire de la langue française, Paris 1976
- Roger CARATINI, Bordas Encyclopédie 1978

WEBOGRAPHIE

<http://www.Larousse.Fr/Encyclopédie/divers/bilinguisme>

<http://fr.wikipedia.org/wiki/diglossie>

http://fr.Wikipedia.org/wiki/langue_maternelle

http://fr.Wikipedia.org/wiki/langue_seconde

<http://fr.Wikipedia.org/wiki/Antsirabe>

crazafim@syfed.refer.mg.RAZAFIMBELO

ANNEXE I

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET
DE L'ÉDUCATION DE BASE

REPUBLIQUE DEMOKRATIKA MALAGASY
Tanindrazana- Tolem-piavotana- Fahafahan-

D E C I S I O N N° 80 - 0020-MINES

relative aux langues d'enseignement dans la
Classe de Seconde ou Première Année des Ecoles
Secondaires spécialisées (SAFM).

LE MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DE L'ÉDUCATION DE BASE,

- Vu la Constitution ;
- Vu la Loi n° 78-040 du 17 juillet 1978 portant cadre général du système d'éducation et de formation ;
- Vu le Décret n° 77-222 du 31 juillet 1977 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu le Décret n° 77-223 du 31 juillet 1977 portant nomination des membres du Gouvernement ;
- Vu le Décret n° 77-371 du 25 octobre 1977 fixant les attributions du Ministre de l'Enseignement Secondaire et de l'Education de Base ainsi que l'organisation générale de son ministère ;
- Vu la Note n° 64-FM/SCG/CJ du 6 février 1980 ;

D E C I S I O N :

ARTICLE PREMIER. - Dans la phase actuelle de la malgachisation de la langue d'enseignement du Second Cycle de l'Enseignement Secondaire, la présente décision précise modalités d'application des principes préconisés par la Charte de la Révolution Socialiste Malagasy, la loi 78-040 susvisée et les instructions du Conseil conjoint des Membres du Conseil Suprême de la Révolution et des Membres du Gouvernement réunis date du 05 février 1980 qui stipulent notamment en se référant au Boky Mena que :

"Et avant d'aboutir à la concrétisation de ce "malgache commun", l'en utilisera cumulativement le malgache officiel, le malgache dans ses variantes régionales et le français". L'application d'un tel principe aux différents niveaux d'enseignement sera précisée par le Ministre de l'Éducation Nationale.

ARTICLE 2. - En ce qui concerne particulièrement la classe de Seconde ou Première Année des Ecoles Secondaires Spécialisées (SAFM), les professeurs des disciplines scientifiques, techniques et des sciences sociales initieront progressivement leurs élèves aux équivalents français des termes techniques malgaches utilisés. A cette fin, il se réfèreront notamment aux recommandations des Conseils Pédagogiques d'Etablissement (C.P.E.), conformément aux instructions ministérielles y afférentes.

ARTICLE 3. - En classe de Seconde dite T.10, et par la suite en Première dite T.11 et pour les disciplines citées à l'article précédent, les cours seront dispensés en malgache officiel suivis selon le cas, d'explication dans sa variante régionale.

Après avoir donné les équivalents français des termes techniques malgaches au cours de la leçon, les professeurs donneront ensuite aux élèves des exercices d'application rédigés en malgache ou en français.

ARTICLE 4. - En classe de Seconde dites T.10, et par la suite en classe de Première dite T.11 et Terminale dite T.12, les professeurs habitueront leurs élèves à l'état et à l'exploitation des documents de support pédagogique en français adapté au niveau des classes, tant du point de vue de la forme que du fond et dans le cadre du programme officiel.

34.1

Lycée : instruction

...../...

- 2 -

ARTICLE 5. - Les présentes dispositions sont prises afin d'atteindre l'objectif à partir de l'année scolaire 1983 qui est la malgachisation de la langue d'enseignement au second cycle de l'enseignement secondaire dit école secondaire spécialisée Lycée Technique, Collège Technique, Ecole Normale du niveau III, Lycée d'Enseignement Général - combiné avec l'emploi adéquat du français.

Concernant les sciences et la technique, les élèves doivent - dès la classe miniale dite T.12 et à l'issue du second cycle de l'enseignement secondaire - être en mesure d'entreprendre des études supérieures effectuées aussi bien en malgache qu'en français ou de s'intégrer dans la vie active au sein des masses laborieuses munis de l'outil linguistique indispensable au développement du pays.

A moyen terme et de la même manière, les élèves du Second Cycle de l'Enseignement Secndaire seront initiés à la terminologie scientifique-technique des langues anglaise et russe, compte tenu de leur dimension dans ce domaine et de leur caractère international.

ARTICLE 6. - Des notes de service prises par les Directeurs intéressés du Ministère de l'Enseignement Secndaire et de l'Education de Base détermineront en cas de besoin les modalités d'application de la présente décision qui sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

Fait à Antananarive, le 23 avril 1980

LE MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DE L'EDUCATION DE BASE,

ANDRIANOELISOA Théophile.

"COPIE CERTIFIÉE CONFORME A L'ORIGINAL"

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT
SECONDAIRE ET DE L'EDUCATION
DE BASE

Antananarive, le 10 octobre 1983

BUREAU D'ÉTUDES ET D'APPUI
TECHNIQUE

LE CHEF DU BUREAU D'ÉTUDES ET D'APPUI
TECHNIQUE,

N° 83/247-MINESEB/SG/BEAT

P.O. L'ADJOINT,

RAZANAJATO R.P. Christian.

A N N E X E I M

L O I N° 78 - 040

Portant cadre général du système de l'
Education et Formation

Prescrit dans son article qui suit :

ARTICLE 10. - La malgachisation qui se définit en ce domaine comme l'adaptation aux besoins et objectifs nationaux des programmes et méthodes pédagogiques, implique également l'utilisation de la langue nationale comme langue d'enseignement.

L'objectif est, conformément au Livre Rouge, l'emploi du "Malgache commun" seront utilisés le Malgache Officiel, le Malgadhes dans ses variantes régionales et le Français.

A cette fin, sont mises en place selon un calendrier déterminé par voie réglementaire, les structures ci-après, permettant de rationaliser et de rentabiliser les efforts de recherche:

- une commission nationale de recherche et d'élaboration du Malgache commun .
- des commissions régionales de recherche et d'élaboration du Malgache commun.
- des commissions spécialisées pour la malgachisation des termes techniques et de toutes les disciplines,

Annexe II

Document officiel

langue d'enseignement au niveau de

ANNEXE II

REPOSITION DES LANGUES
Tanindrazana-Telom-pivotana-Pahafahan'i

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE
ET DE L'ÉDUCATION DE BASE

REGISTRATION N° 1.001 - 90/MINISEB
relative à l'usage des langues dans les
établissements scolaires des Niveaux I,
II et III.

LE MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DE L'ÉDUCATION DE BASE,

Vu la Constitution,

Vu la loi n°78-040 du 17 Juillet 1978 portant cadre général du système
d'éducation et de formation,

Vu les décrets n°80-101 du 20 Avril 1980 et n°81-250 du 17 Août 1981
portant nomination des membres du Gouvernement,

Vu le décret n°77-371 du 26 Octobre 1977 modifié par le décret n°82-357
du 17 Octobre 1982 fixant les attributions du Ministre de l'Enseignement Secondaire
et de l'Éducation de Base, ainsi que l'organisation générale de son ministère ;

DECIDE :

ARTICLE PREMIER. - Dans le cadre général de l'amélioration de la qualité de
l'enseignement, la présente décision précise l'usage des langues dans tous les
établissements scolaires des Niveaux I, II et III dans tout le territoire de
la République Démocratique de Madagascar. Elle concerne aussi bien les langues
d'enseignement que les langues à enseigner en tant que discipline.

TITRE I

LANGUES D'ENSEIGNEMENT

ARTICLE 1. - À partir de la rentrée scolaire 1990-1991, les langues d'enseignement
à utiliser sont :

- Pour le niveau I : Le malgache, sauf pour l'enseignement du français qui
se fera dans cette langue.

- Pour les niveaux II et III : le malgache pour l'enseignement du malgache
de la morale et de l'instruction civique, de l'histoire et de la géographie de
Madagascar.

Le français pour l'enseignement du français, des matières scientifiques
de l'histoire et de la géographie des autres pays, de la philosophie.

Les langues étudiées pour l'enseignement des langues étrangères (anglais,
allemand, espagnol, russe).

TITRE II

LANGUES A ENSEIGNER EN TANT QUE DISCIPLINE

ARTICLE 2. - Le malgache : l'enseignement du malgache est obligatoire à tous
les niveaux et ce, à partir de la T.I.

.../...

Annexe II

Document officiel

langue et enseignement au niveau de

ANNEXE II

REPOSITION OFFICIELLE MALGACHE
Tanindrazana-Telom-pivotana-Pahafahan'i

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE
ET DE L'ÉDUCATION DE BASE

REGISTRATION N° 1.001 - 90/MINISEB

relative à l'usage des langues dans les
établissements scolaires des Niveaux I,
II et III.

LE MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DE L'ÉDUCATION DE BASE,

Vu la Constitution,

Vu la loi n°78-040 du 17 Juillet 1978 portant cadre général du système
d'éducation et de formation,

Vu les décrets n°80-101 du 20 Avril 1980 et n°81-250 du 17 Août 1981
portant nomination des membres du Gouvernement,

Vu le décret n°77-371 du 26 Octobre 1977 modifié par le décret n°82-357
du 17 Octobre 1982 fixant les attributions du Ministre de l'Enseignement Secondaire
et de l'Éducation de Base, ainsi que l'organisation générale de son ministère ;

DECIDE :

ARTICLE PREMIER. - Dans le cadre général de l'amélioration de la qualité de
l'enseignement, la présente décision précise l'usage des langues dans tous les
établissements scolaires des Niveaux I, II et III dans tout le territoire de
la République Démocratique de Madagascar. Elle concerne aussi bien les langues
d'enseignement que les langues à enseigner en tant que discipline.

TITRE I

LANGUES D'ENSEIGNEMENT

ARTICLE 1. - À partir de la rentrée scolaire 1990-1991, les langues d'enseignement
à utiliser sont :

- Pour le niveau I : Le malgache, sauf pour l'enseignement du français qui
se fera dans cette langue.

- Pour les niveaux II et III : le malgache pour l'enseignement du malgache
de la morale et de l'instruction civique, de l'histoire et de la géographie de
Madagascar.

Le français pour l'enseignement du français, des matières scientifiques
de l'histoire et de la géographie des autres pays, de la philosophie.

Les langues étudiées pour l'enseignement des langues étrangères (anglais,
allemand, espagnol, russe).

TITRE II

LANGUES A ENSEIGNER EN TANT QUE DISCIPLINE

ARTICLE 2. - Le malgache : l'enseignement du malgache est obligatoire à tous
les niveaux et ce, à partir de la T.I.

.../...

- 2 -

- Le français sera enseigné à partir de la T.2.

- L'anglais à partir de la T.6.

et les autres langues étrangères (allemand, russe, espagnol)
à partir de la T.10 selon le choix des élèves, dans les établissements scolaires du niveau III pourvus d'enseignants de ces langues.

ARTICLE 4.- Toutes dispositions antérieures contraires à la présente décision sont et demeurent abrogées.

ARTICLE 5.- La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

Antananarivo, le 01 Octobre 1990

LE MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE
ET DE L'EDUCATION DE BASE,
signé : VELONPANAHY Aristide

" POUR COPIE CONFORTE "

Antananarivo, le 14 Décembre 1994

LE DIRECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

HAMINISON R. Francis Jaonary

T I T R E III : STRUCTURES

ART.4.- L'Ecole Normale Niveau III est placée sous l'autorité d'un Directeur ayant rang d'un Président d'Etablissement d'Enseignement Supérieur et nommé par décret parmi le personnel Enseignant Chercheur et Chercheur-Enseignant régi par l'ordonnance N°81-010 du 10 Mars 1981.

ART.5.-Le Directeur de l'Ecole Normale Niveau II est responsable de la gestion de l'Etablissement tant sur le plan pédagogique que sur le plan administratif et financier.
ART.6.-Chaque filière est dirigée par un responsable de filière, nommé arrêté du Ministre de l'Enseignement Supérieur parmi le personnel régi par l'ordonnance n°81-010 du 10 Mars 1981; le responsable de filière a le rang de Chef de Service et bénéficie des indemnités et des avantages afférents.

ART.7.-Sur la plan de la gestion administrative et financière, l'Ecole Normale Niveau III dispose d'un secrétaire principal et de services communs prévus à l'article 4 du décret n°79-351 du 11 Décembre 1979 susvisé modifié par le décret n°82-106 du 04 Février 1982.

ART.8.-Outre les structures précitées, l'Ecole Normale Niveau III est dotée :

- d'un comité consultatif
- d'un conseil d'orientation
- d'un conseil de discipline
- d'une commission pédagogique au niveau de chaque filière
- d'une assemblée générale des enseignants au niveau de chaque filière.

La composition et les attributions de ces organes sont fixées par arrêté du Ministre chargé de l'Enseignement Supérieur sur proposition du Directeur de l'Université de Madagascar.

ART.9.-L'Ecole Normale Niveau III est régie par un règlement intérieur fixé par le ministre chargé de l'Enseignement Supérieur sur proposition du Recteur universitaire de Madagascar.

T I T R E III : REGIME DES ETUDES

ART.10.-Les modalités d'accès à l'Ecole Normale Niveau III sont fixées par arrêté du Ministre Chargé de l'Enseignement Supérieur.

ART.11.-Les régimes des études notamment les programmes, le volume horaire, les méthodes pédagogiques, les évaluations de connaissances acquises, sont fixés par arrêté du Ministre chargé de l'Enseignement Supérieur sur proposition du Recteur de l'Université de Madagascar.

ART.12.-Les élèves fonctionnaires placés à l'Ecole Normale Niveau III continuent à percevoir à la charge du budget fonctionnel, le traitement afférent à leur grade, et échelon et à bénéficier de la promotion à l'avancement.

ART.13.-Les élèves non fonctionnaires et agents contractuels perçoivent une allocation correspondant à une branche cotière de l'Enseignement Supérieur à Madagascar.

ART.13.-Les élèves admis à l'Ecole Normale Supérieure Niveau III souscrivent un engagement de servir pendant dix ans dans l'enseignement public, à l'issue de leur formation. En cas de rupture d'engagement, pour quelque motif que ce soit, ils sont tenus à rembourser la totalité des allocations perçues durant leur formation, sauf dérogation accordée par le Ministre de Chargé de l'Enseignement Secondaire et de l'Education de Base.

TITRE II : DE LA FORMATION DES ENSEIGNANTS DU NIVEAU III

ART.14.- L'Ecole Normale Niveau III assure en cinq ans la formation théorique, pratique pédagogique et didactique des enseignants du niveau III dans les domaines religieux, littéraires et techniques.

ART.15.- Cette formation est sanctionnée par le Certificat d'Aptitude Pédagogique de l'Ecole Normale: CAPEN dont les conditions d'obtention sont fixées par arrêté du Ministre Chargé de l'Enseignement Supérieur.

Les titulaires du CAPEN peuvent :

- soit servir dans l'enseignement public.
- soit poursuivre ses études de troisième cycle à l'université.

Les titulaires de diplôme sont intégrés dans le Corps des Professeurs Universitaires Catégorie III.

TITRE V : DES FILIERS DES ENSEIGNANTS DU NIVEAU III

ART.16.-La mise en place de l'organisation des filières chargées d'assurer ces formations feront l'objet de décrets.

TITRE VI : DISPOSITIONS DIVISIVES

ART.17.-Les dispositions du décret n°63-043 du 14 Février 1963 portant répartition des filières de formation dans les Ecoles Normales Niveau III, domaines scientifiques, techniques sont maintenues.

La mise en place de nouvelles Ecoles Normales dans les Centres Universitaires donnera ainsi que que celle de nouvelles filières au sein de chaque Ecole feront l'objet de décret?

ART.18.-Toutes dispositions antérieures contraires au présent décret notamment celles des décrets n° 63-041 du 14 Février 1963 et celui du n°63-066 du 30 Janvier 1963 susvisés sont abrogées.

A cet effet, le personnel, les biens meubles et immobiliers mis à la disposition de l'Institut National d'Enseignement et de Formation Pédagogique sont affectés à l'Ecole Normale Niveau III d'Antananarivo.

ART.19.-Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, le Ministre de l'Enseignement Secondaire et de l'Education de Base, Le Ministre de la Fonction Publique ,du Travail et des Lois Sociales, Le Ministre auprès de la Présidence

de la République Chargé des Finances sont chargés chacun en ce qui concerne, l'application du présent décret qui sera publié au journal officiel de la République.

Antananarivo, le 24 Mai 1983

LE PRÉSIDENT DE LA REPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DE MADAGASCAR

Didier RATSIRAVINA

Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement,

Colonel Démiré RAKOTOMARISAGNA

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique: Ignace RAKOTO-

Le Ministre de l'Enseignement Secondaire et de l'Education: Frédéric ANDRIAMALISOA Théophile.

Le Ministre de la Fonction Publique, du Travail et des Lois Sociales: Georges RUPHIN

Le Ministre auprès de la Présidence de la République, Chargé des Finances: RAKOTOKAWI Pascal.

Antananarivo, le

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION
PUBLIQUE
DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT
PRIMAIRE
SERVICE DE LA PEDAGOGIE

ANNEXE IV

RETOBLIKA DEMOKRATIKA MALAGASY
Tsimondrazana-Tolom-piavotana-Vahafahana

NOTE CIRCONNAISSE

ORIGINE : LE MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

NUMERO : 92/0015 418- MIP/DEP/1

DATE : 07/07/92

OBJET: Réorganisation de l'Enseignement Primaire

DESTINATAIRES: SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU Ministère de l'
Instruction Publique.

-TOUS DIRECTEURS M.I.P. (09)

-TOUS D.P.I.P. (06)

-TOUS SERVICES CENTRAUX

-TOUS CHEFS CISCO pour large diffusion

-TOUS CHEFS ZAP

-TOUS DIRECTEURS E.P.P. de leur Cisco.

EXECUTION : Rentrée Scolaire 1992/1993

2.- LA PLACE DU MALGACHE ET DU FRANÇAIS DANS L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

Le malgache reste langue enseignée et langue d'enseignement de
le premier cycle de l'enseignement primaire, tandis que le français est
étudié dès la première année(11 ème). Un programme de français pour la
classe de 11 ème sera proposée à la rentrée scolaire 1992-1993.....

... Les disciplines à caractère scientifique telles le Calcul
les connaissances usuelles, et la Géographie seront enseignées en fran
et ce en perspective de la scolarité ultérieure des élèves pour une
meilleure continuation dans les classes secondaires.

LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Par délégation,

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL,

HORACE Gatien

RESUME

Cette présente étude dégage les réalités existantes sur l'usage de la langue française, langue d'enseignement, dans les pratiques pédagogiques des enseignants de l'EPP d'Ambavahadimangatsiaka-Antsirabe. Elle s'est réalisée dans le cadre d'une collaboration étroite avec la Haute Ecole Pédagogique de Lausanne, par l'intermédiaire du projet PEERS.

Dans cette école primaire, l'oral, l'écrit et la lecture sont les domaines d'usage de la langue française mais les acteurs pédagogiques pratiquent un bilinguisme à apparence diglossique durant les explications et les prises de parole

Les enseignants connaissent une difficulté linguistique et pédagogique, leur niveau langagier est faible, dû à la formation qu'ils reçoivent, puisque la plupart d'entre eux ont suivi leur parcours scolaire pendant la deuxième république où la langue d'enseignement est le malgache. En plus, le rapport de ces enseignants avec la langue française en dehors de l'école est aussi faible. Ainsi, cette situation engendre également la non maîtrise de cette langue.

Mots clés :

Bilinguisme, diglossie, approche participative, statut d'une langue, PEERS, expérience de l'altérité.